

Figures de candidats sénégalais à la migration

Aly Tandian



opportunities

for a fair narrative on migration



opportunities

for a fair narrative on migration

Please quote this report as: Figures de candidats sénégalais à la migration



DISCLAIMER This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 Research & Innovation program under Grant Agreement no. 101004945. The information in this deliverable reflects only the authors' views and the European Union is not liable for any use that may be made of the information contained therein.

DISSEMINATION LEVEL: Public

Project: OPPORTUNITIES- Crises as Opportunities: towards a Level Telling Field on Migration and a New Narrative of Successful Integration

GA: 101004945

Call: H2020-SC6-MIGRATION-2020

Type of action: RIA

FIGURES DE CANDIDATS SÉNÉGALAIS A LA MIGRATION

Working Paper

opportunities

for a fair narrative on migration



FIGURES DE CANDIDATS SÉNÉGALAIS A LA MIGRATION

Submission date: April 2022

Lead Beneficiary: GERM-Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

Author : Aly Tandian

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	6
2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	9
2.1. Collecte de données qualitatives et quantitatives	9
2.2. Formation et contrôle des enquêteurs	9
2.3. Comment éviter les refus de la part des personnes enquêtées	10
2.4. Analyse de données collectées	10
2.5. Des obstacles empiriques aux négociations méthodologiques	11
2.6. Éthique et déontologie	11
3. ÂGE, SITUATION MATRIMONIALE, ETHNIE ET SCOLARISATION	13
5 4. SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE ET ECONOMIQUE	25
5. PROJETS MIGRATOIRES : PAYS RÊVÉS, RELATION AVEC DES MIGRANTS ET RÉSEAUX SOCIAUX	36
6. CONCLUSION	48



1. Introduction

Le Sénégal est un pays qui a une tradition migratoire bien ancrée et très ancienne. Le sénégalais est connu comme étant un « grand voyageur ». Il part aujourd'hui de plus en plus loin pour conquérir de nouveaux territoires, multiplier ses lieux d'implantation et optimiser ses opportunités et chances de réussir. Le voyage est associé dans la société sénégalaise à un acte positif car il est censé forger la personnalité et permettre à celui qui part d'acquérir des biens matériels et/ou immatériels même si celui-ci peut vivre des expériences difficiles.

L'évolution des migrations sénégalaises a connu plusieurs phases dans son développement. En effet, les migrations sénégalaises ont été, et sont encore, internes et saisonnières. D'origine interne, les flux migratoires partaient des régions arides vers les zones plus arrosées et les acteurs constituaient la main-d'œuvre dans les exploitations agricoles. Au début, ces mouvements se dirigeaient essentiellement vers le bassin arachidier, constitué des régions du Sine-Saloum (Kaolack), du Baol (Diourbel) et du Jambour (Louga) où la culture de l'arachide était très développée.

Progressivement, cette migration saisonnière a été supplantée par une autre forme qui ne se déroule pas pendant l'hivernage mais plutôt pendant la saison sèche, c'est ce qu'il est convenu d'appeler l'exode rural. Celui-ci charrie les populations des campagnes vers les grandes villes du pays, notamment Dakar. Pendant longtemps, il s'agissait d'un mouvement des campagnes vers la ville pendant la saison sèche, et à l'approche de l'hivernage, d'un retour aux travaux champêtres. Nous pouvons dire, compte tenu du mécanisme, que ce sont là, les premières formes de migrations circulaires qui s'effectuent au niveau national.

Plus tard, ces migrations saisonnières ont laissé la place ou se sont conjuguées, à d'autres formes migratoires de durée plus longue vers des destinations diverses et souvent plus lointaines que ce soit à l'intérieur du Sénégal ou dans d'autres pays du continent africain. Progressivement, certains migrants se sont dirigés vers d'autres pays de la sous-région ouest-africaine, particulièrement la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, la Gambie et quelques pays d'Afrique centrale comme le Congo et le Gabon.

C'est aussi, soit à partir de ces pays d'Afrique, soit du Sénégal que de nombreux migrants ont rejoint l'Europe, notamment la France. Il s'agit ainsi d'une migration par étape qui a permis à beaucoup de sénégalais de rejoindre l'Europe. La France a été la première destination privilégiée des migrants sénégalais en dehors de l'Afrique et est demeurée pendant longtemps la destination classique et privilégiée des premiers migrants sénégalais en Europe.

À présent, le désir de migrer des populations sénégalaises s'est davantage accéléré avec l'impact des chaînes de télévision à grande audience sur les populations, ce qui renforce cette illusion (Aly Tandian, 2007). Ces supports télévisuels cultivent par la magie de l'image une

attraction, une image de l'ailleurs qui entretient une culture migratoire. Dans le discours local, les migrants au retour évoquent sur fond de fierté une image idyllique de la migration. Pour les candidats au départ, le parallélisme avec la beauté des images des technologies véhiculées est vite fait et contraste avec les images d'une Afrique frappée par tous les maux. Les migrants au retour véhiculent à travers les photos aussi une image reluisante et facile de la migration. Dès lors, la migration permet aux uns et aux autres d'acquérir dans la conscience collective une image positive et/ou positivée d'eux-mêmes concurrençant les canaux traditionnels comme le lignage ou l'appartenance à des réseaux divers. L'appartenance à cette nouvelle caste des migrants propulse les membres à un nouveau statut social.

À ce titre, émerge une différenciation entre les migrants et les non migrants alimentant l'envie de migrer, le mythe de l'« ailleurs ». Cette construction identitaire alimentée aussi par les migrants au retour est à l'origine d'un nouveau « *way of life* » caractérisé par de nouvelles expressions corporelles et langagières et des comportements nouveaux. Cette situation peut mener à des situations d'exclusion et de conflit larvé.

Au Sénégal, la recherche de meilleures conditions de vie est invoquée par tous les acteurs comme une des causes principales de la migration. Mais, cette quête du meilleur et de l'ailleurs est aussi fortement liée aux difficultés de certains secteurs moteur de l'économie nationale. C'est surtout le cas de la pêche dont les potentialités de génération de revenus se sont décriées au cours des dernières années.

7 Un processus de paupérisation a frappé les communautés halieutiques jusque-là épargnées par l'érosion des revenus. Ces populations ont toujours pu assurer grâce aux ressources tirées de la mer à la fois leur subsistance et aussi leurs revenus générés par la vente des produits frais ou transformés assurée par les femmes. La stagnation des techniques de pêche, la raréfaction de la ressource, l'impact des accords de pêche dans l'absence de rationalisation des prises ont plongé une économie dynamique dans la précarisation hypothéquant les conditions de vie de toute une famille.

Au Sénégal, la crise de l'agriculture et de la pêche a accéléré les départs vers l'étranger. Ces départs relèvent certes de l'initiative personnelle des candidats encadrés cependant par la famille, soutenus par des réseaux d'amis et d'intermédiaires monnayant leurs services. Les candidats captés dans le secteur du commerce ambulancier et des activités souterraines plus connues sous le nom de secteur informel disposent d'épargnes tirées de leur activité mais surtout de leurs capacités à vivre de manière rustique. D'autres sont soutenus par leurs familles principalement par leurs mères qui peuvent vendre les bijoux ou mobiliser les ressources à travers des tontines ou des mutuelles d'épargne et de crédit.

À l'analyse, il est établi que la majorité des jeunes empruntant la filière des pirogues pour rejoindre les Iles Canaries sont ceux qui ont moins de soutien ou de réseaux sociaux à l'étranger et dans le pays. Malgré l'ampleur et la publicité faite autour des départs par les pirogues, il existe encore des jeunes qui passent par les voies « légales » grâce à l'aide de parents installés en Europe qui leur envoient soit des documents nécessaires pour le voyage (invitation à participer à des foires, attestation d'accueil, pré-inscription scolaire, promesse d'embauche, etc.) soit de l'argent pour se payer un visa et franchir les frontières occidentales par avion.



Au niveau de l'État du Sénégal, des mesures draconiennes ont été prises car pour une fois des candidats au voyage ont été jugés et emprisonnés au Sénégal. Avec les migrations irrégulières qui ont pris des proportions importantes au cours des dernières années, le Sénégal a entrepris avec l'appui d'autres pays africains (Maroc et Mauritanie) mais surtout européens de nouvelles politiques sécuritaires.

Face au renforcement des moyens de surveillance maritime et aérienne, des candidats à la migration se sont tournés vers les routes terrestres pour rejoindre l'Europe via le Niger et les pays du Maghreb. Ces dynamiques migratoires posent de nouveaux défis dans un contexte socio-économique et politique fort instable : statut incertain, discriminations, précarité socio-économique, etc. Ces pays de départ sont ainsi devenus aussi des pays d'accueil et de transit vers l'Europe. Mais le renforcement des contrôles aux frontières européennes et les accords de réadmission signés avec l'Union européenne par ces pays riverains du Sud de la méditerranée devenus garde-frontières de l'Europe les ont transformés en sas où les émigrés du Sud restent quand ils ne parviennent pas à aller plus loin.

Le voyage transsaharien est généralement fait en plusieurs étapes, et peut prendre entre un mois et plusieurs années. En route, des émigrés subsahariens parmi lesquels une bonne présence de Sénégalais s'installent souvent temporairement dans des carrefours migratoires pour travailler et épargner suffisamment d'argent pour la prochaine étape, qui se fait généralement dans des camions ou des pickups appelées "4X4 talibans", "4X4 ouverts", etc.

Les routes du désert ont vu passer de nombreux sénégalais candidats à la migration car dans les communautés de départ, qu'elles soient celles des régions du Sud et du Sud-Est (Tambacounda, Kolda et Kédougou) ou du Nord (Louga et Saint-Louis) il y a beaucoup de considération pour les émigrés. Les familles qui s'en sortent bien financièrement comptent des émigrés parmi leurs membres. Et cela a un impact important sur la mentalité des jeunes. D'où la conviction qu'il faut à tout prix se rendre en Europe, quel que soit le risque.

"Affronter le désert"(MbeukMi) pour se rendre en Europe en passant par le Niger a emboîté le pas à "Barça ou Barsaax" (Aller à Barcelone ou mourir), le voyage par la mer.

La migration des Sénégalais est-elle une "*aventure*" c'est-à-dire une initiative désespérée de ceux qui n'ont plus rien à perdre ? Correspond-elle à un projet structuré, planifié, avec des motivations économiques ou familiales ? Procède-t-elle d'un suicide de celui qui tente le tout pour le tout, quitte à risquer la prison ou la mort ?

Ces différentes questions, ainsi que d'autres nous ont permis d'arriver à élaborer ce document qui dresse différents profils de candidats à la migration.

2. Démarche méthodologique

Ce document se veut complet car prenant la question migratoire à la source en interrogeant de potentiels candidats à la migration dans leurs régions d'origine au Sénégal (Saint-Louis, Louga, Tambacounda, Kédougou et Kolda).

2.1. Collecte de données qualitatives et quantitatives

Des entretiens individuels et collectifs avec des candidats aux voyages ou avec des personnes ressources nous ont permis de retracer des profils ; des parcours (aux chemins et aux trajectoires migratoires) ; des stratégies mobilisées pour migrer ; des réseaux développés ; des modes de financement du voyage ; etc.

Le choix d'interroger certaines personnes séparément est une option pour éviter des biais méthodologiques et surtout de permettre à nos interlocuteurs d'éviter de sentir une certaine gêne ou pression de leurs pairs au moment des discussions.

Nous avons interrogé 1.614 personnes, des candidats à la migration, réparties selon les régions : Kolda (235), Kédougou (315), Tambacounda (334), Saint-Louis (270) et Louga (460). Le choix des personnes interrogées s'explique par la représentativité de la région étudiée dans les récents flux migratoires sénégalais mais également par l'ancienneté du fait migratoire suivant les régions.

Nos entretiens nous ont permis de vérifier l'évolution des migrations et l'attention portée par les populations à certains éléments qui nourrissent les causes sous-jacentes/profondes/structurelles des phénomènes migratoires au sein des régions étudiées. Ils nous ont également permis d'approfondir davantage sur certains points afin de mesurer l'influence des pratiques et facteurs historiques, culturels, économiques, sociaux et politiques sur les migrations au Sénégal et surtout dans cette partie du pays.

2.2. Formation et contrôle des enquêteurs

Dans le cadre de cette étude nous avons formé les agents de collecte pour qu'ils réussissent leur mission ; à cet effet quelques techniques particulières leur ont été proposées au cours d'ateliers méthodologiques organisés à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.



Cette formation a pour but de doter nos enquêteurs, agents de saisie et chefs d'équipe de connaissances et d'aptitudes leur permettant de bien mener les activités de collecte de données sur le terrain.

Au cours de la formation, les résultats suivants ont été attendus : des outils de collectés testés ; le dispositif de collecte testé et validé ; les méthodes d'approche en matière de collecte maîtrisées par chaque enquêteur et les questionnaires administrés par chaque enquêteur. En outre, la formation a été une opportunité pour faire des observations et des amendements allant dans le sens de l'amélioration des outils de collecte.

2.3. Comment éviter les refus de la part des personnes enquêtées

Dans le cadre de nos recherches sur les migrations, par expériences empiriques, nous remarquons que de nombreuses personnes refusent de répondre aux questions posées pour diverses raisons.

Pour réduire le nombre de refus, nous avons développé stratégiquement des méthodes. Ainsi, des membres de l'équipe ont été introduits par des organismes locaux connus et reconnus pour leurs activités de qualité.

2.4. Analyse de données collectées

Dans le cadre de cette étude, nous avons développé deux types d'analyse de données : l'analyse de données quantitatives et celle des données qualitatives. S'agissant de l'analyse des données quantitatives, nous avons réalisé des inférences et des prédictions à partir des informations rassemblées et portant sur les motivations pour migrer ; la situation socio-économique et financière des régions d'origine ; la représentation du voyage ; le besoin d'entretenir sa famille restée au pays ; la recherche de moyens financiers pour réaliser le voyage ; etc.

Avec l'analyse quantitative, la représentation graphique des données nous a permis de comprendre en un coup d'œil les résultats de l'étude, de soutenir une idée ou d'étayer une argumentation. En outre, avec l'analyse quantitative, nous sommes arrivés à porter un regard sur l'inférence statistique qui consiste à nous demander quelle est la probabilité pour que les résultats obtenus à partir d'un échantillon soient identiques à ceux observés dans la population. Par exemple, nous nous sommes demandés quelle est la probabilité pour qu'une valeur mesurée pour la moyenne dans un échantillon puisse être observée dans la population étudiée au niveau des régions étudiées.

Pour l'analyse de données qualitatives, nous avons deux préalables à satisfaire tout au début :

la retranscription des données et le codage des données. Pour la retranscription des données la première étape a été l'analyse du contenu qui a consisté à lister les informations recueillies et les mettre sous forme de texte appelé « verbatim » qui représente les données brutes de l'enquête.

Ces données une fois analysées ont pu servir à documenter, à décrire et à évaluer en détail la situation migratoire dans les régions étudiées. Elles ont aussi servi à comparer le phénomène migratoire suivant les régions et par rapport au reste du Sénégal ; à mettre en relation et à en expliquer les causes profondes. Nous avons réalisé l'analyse des données qualitatives en faisant au préalable le codage des données collectées. De cette manière, il a été possible d'explorer ligne par ligne, étape par étape, les entretiens pour décrire, classer et transformer les données qualitatives brutes en fonction de la grille d'analyse.

2.5. Des obstacles empiriques aux négociations méthodologiques

L'une de nos premières entrées sur le terrain fut le tissu associatif sénégalais. C'est à cet effet que nous avons contacté des structures associatives sénégalaises qui sont dans les régions étudiées. Une telle approche nous a permis d'être recommandé auprès d'émigrés de retour, de parents d'émigrés, de potentiels émigrés, etc. Il s'agissait en effet d'un premier point d'ancrage pour l'identification et la localisation des personnes et des institutions susceptibles de nous fournir des informations dans le cadre de cette étude.

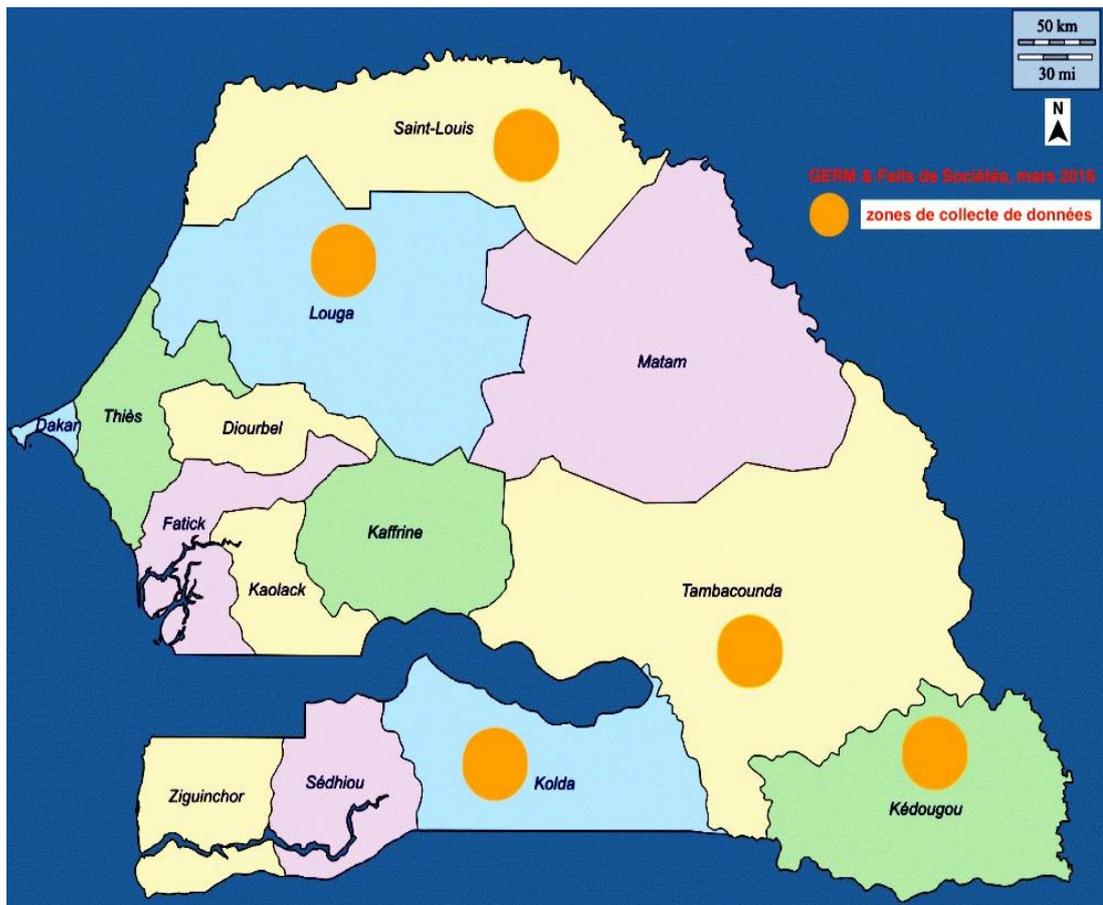
Dans cette phase de l'investigation, nous avons privilégié, s'agissant de l'entretien formel, une approche individualisée chaque fois que cela a été possible. Nous tenions à ménager ainsi un espace de parole suffisamment libre ou détachée de la présence et de la dynamique des autres même si des entretiens flottants puis collectifs ont dû également être menés au gré de nos rencontres.

2.6. Éthique et déontologie

Toutes les personnes enquêtées ont été informées *a priori* des objectifs de l'étude et il leur a été également signifié qu'elles étaient libres de s'exprimer ou de refuser sans être exposées à aucun préjudice. La garantie de leur anonymat était également de mise. Par ailleurs, l'engagement à n'utiliser toutes les informations recueillies que dans le cadre strict de cette recherche leur a été donné afin de gagner leur confiance et de leur garantir de préserver l'anonymat. Cela a été très important car au cours des derniers mois, de nombreuses publications en rapport avec la migration à travers la presse ont été faites sans qu'au préalable les personnes interrogées n'aient donné leur accord pour que leurs nom et prénom soient cités.



Carte du Sénégal avec les sites de collecte

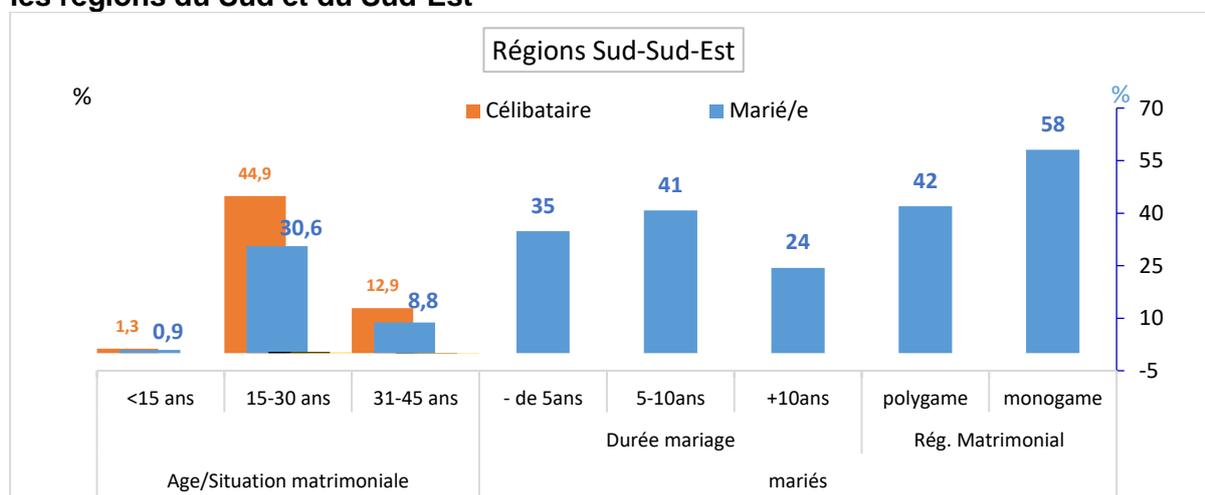


3. Âge, situation matrimoniale, ethnique et scolarisation

Dans les régions du Nord du Sénégal, la majorité des personnes enquêtées sont âgées entre 15 et 30 ans. Elles représentent approximativement 90% de l'échantillon. Le reste de l'échantillon (environ 10%) est composé des personnes âgées de 31-45 ans. Ce qui montre une jeunesse de la population enquêtée dans le nord du Sénégal.

Pour ce qui est de l'ethnie, ce graphique exhibe une forte proportionnalité des wolofs et des Peuls par rapports aux autres dans notre échantillon. En effet, les wolofs arrivent en tête avec un taux d'à peu près de 35% suivis des Peuls qui représentent environ 33%. Après, nous pouvons noter aussi la présence des Serers (environ 10%) dans la zone, des Soninkés et des Diolas (moins de 5%).

Graphique 1 : Âge, situation matrimoniale, régime matrimonial et durée de mariage dans les régions du Sud et du Sud-Est



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

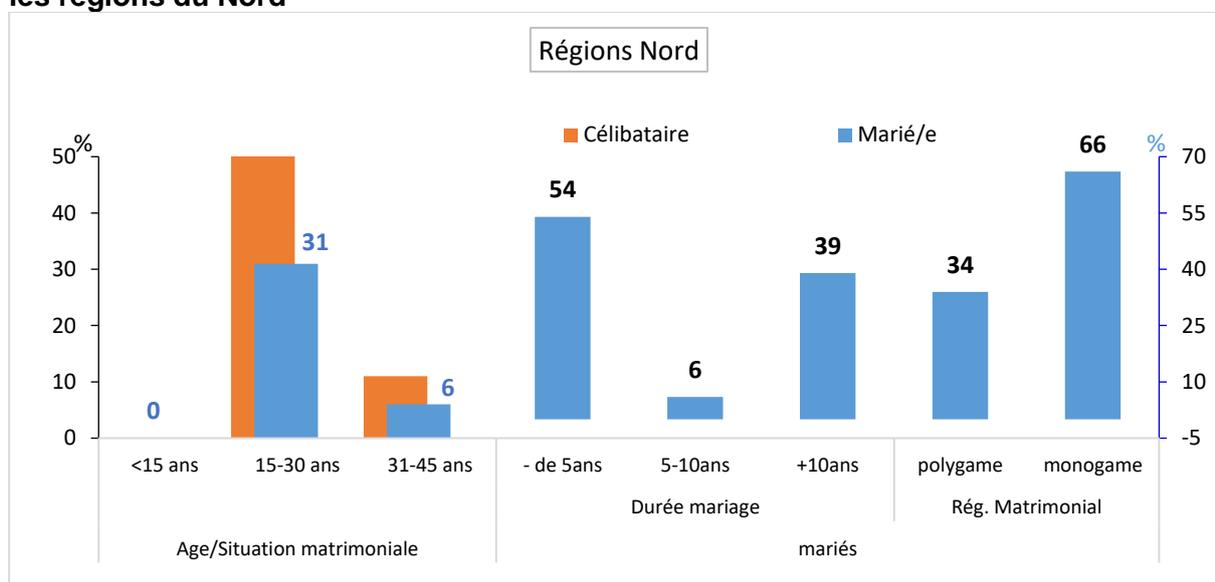
Dans les régions du Sud et du Sud-Est, les célibataires dominent l'échantillon. Ils représentent chez les âgés de 15-30 ans un taux de 45% contre 30% pour les mariés. Chez les enquêtés âgés entre 31 et 45 ans, ils composent environ 15% contre moins de 10% pour les mariés. Un phénomène qui peut être expliqué par la jeunesse de l'échantillon.



De plus, parmi les mariés, ceux qui ont un mariage ayant duré entre 5 et 10 ans (40%) dominent. Ceux qui sont mariés il y a moins de 5 ans suivent avec un plus de 30% et enfin, nous avons ceux qui sont mariés il y a plus de 10 ans avec un taux d'un peu moins de 25%.

Pour ce qui est du régime matrimonial, les monogames avec un taux d'environ 60% dominent contre 40% pour les polygames. Ce qui est un phénomène à mettre en rapport avec la jeunesse de la population enquêtée et la durée de mariage qui est entre 5 et 10 ans.

Graphique 2 : Âge, situation matrimoniale, régime matrimonial et durée de mariage dans les régions du Nord



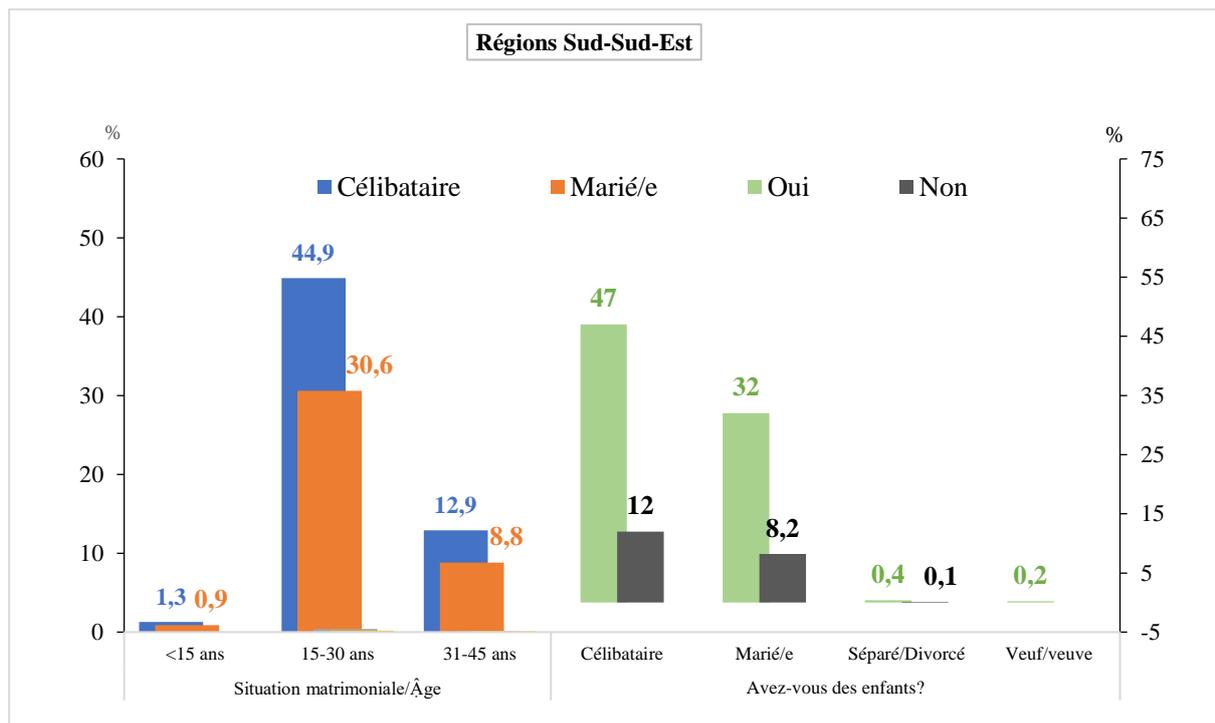
Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Nord aussi, nous avons presque les mêmes proportions pour ce qui est de la situation matrimoniale. En effet, c'est une population qui est majoritairement composée de célibataires. Ils ont un taux de 50% contre 30% pour les mariés chez les âgés de 15 à 30 ans. Et chez les âgés de 31-45 ans, ils représentent environ 10% contre 5% pour les mariés.

Pour ce qui est de la durée du mariage, contrairement aux régions du Sud et du Sud-Est où nous avons remarqué un effectif conséquent de personnes mariées il y a 5 à 10 ans, dans les régions du Nord, celles ayant un mariage qui a duré moins de 5 ans dominent avec un taux de 40 % suivies des plus de 10 ans (30%). Les mariages ayant duré 5 à 10 ans ne représentent qu'environ 5% de l'échantillon.

S'agissant du régime matrimonial, les monogames, avec un taux de 65%, dominent largement contre 35% pour les polygames. Une chose à mettre en corrélation avec toujours la jeunesse de la population et la durée de mariage.

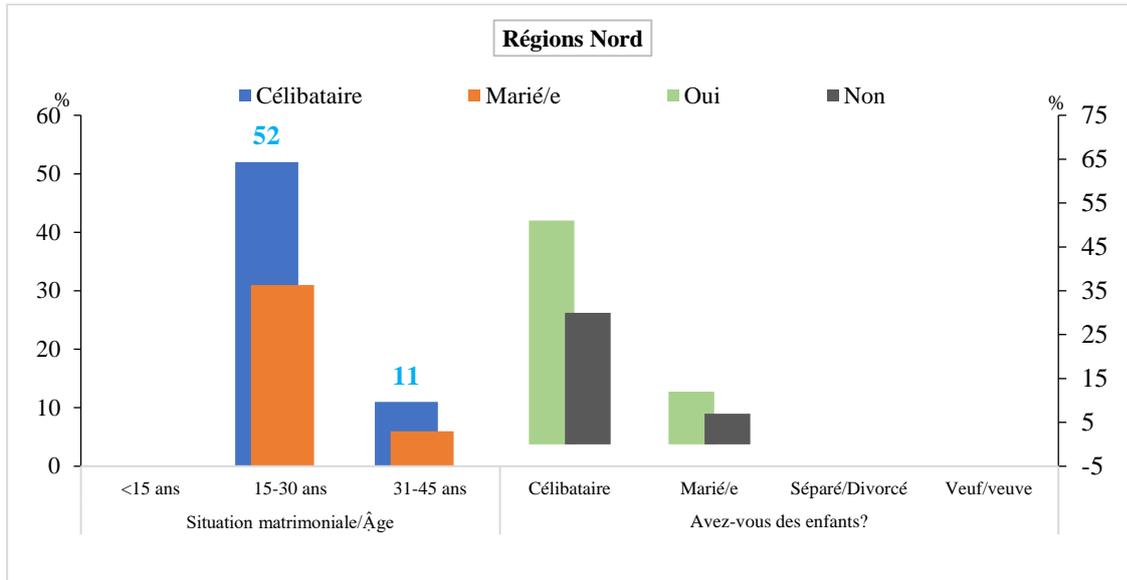
Graphique 3 : Âge, situation matrimoniale et le fait d'avoir des enfants dans les régions Sud-Sud-Est



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Nos enquêtes nous apprennent que la majeure partie des célibataires, marié-e-s, divorcée-e-s ou veufs, affirment avoir des enfants. Chez les célibataires, 45% contre environ 10% confient avoir d'enfants. Chez les marié-e-s, nous avons environ 30% contre un peu plus de 5%. De même, chez les séparés/divorcés et chez les veufs, la présence d'enfants est notée.

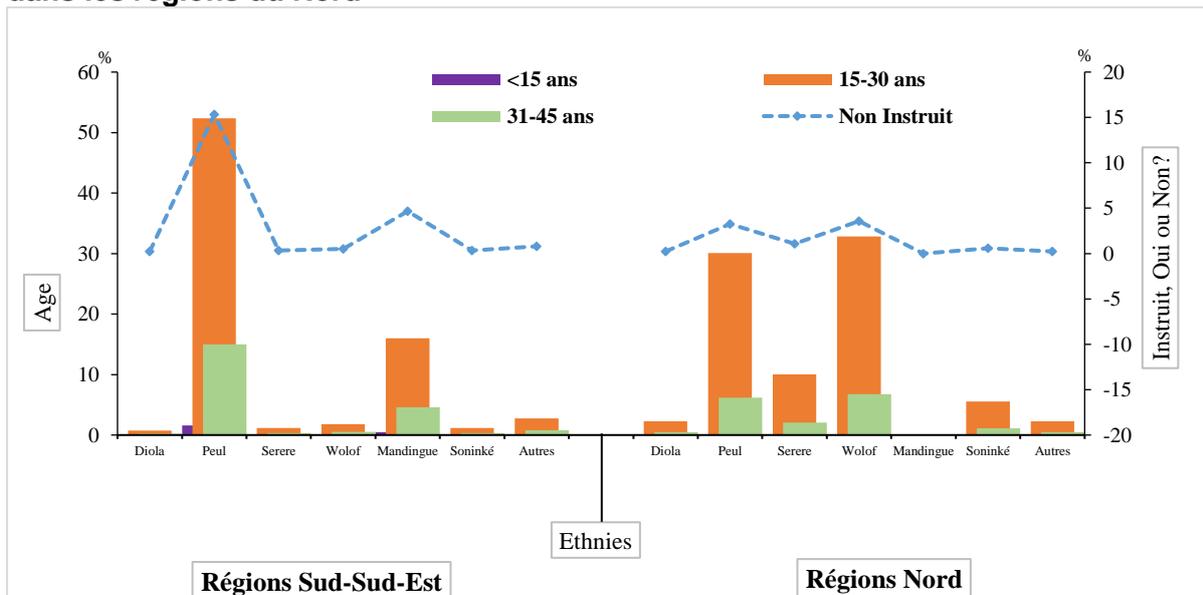
Graphique 4 : Âge, situation matrimoniale et le fait d'avoir des enfants dans les régions du Nord



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Nord du Sénégal, à la question « *Avez-vous des enfants ?* », 40% des célibataires ont répondu positivement contre environ 25%. Dans la catégorie des enquêtés mariés, nous avons environ 10% qui ont répondu positivement contre 5%.

Graphique 5 : Âge/ethnie et ethnie/scolarisation dans les régions du Sud et Sud-Est et dans les régions du Nord

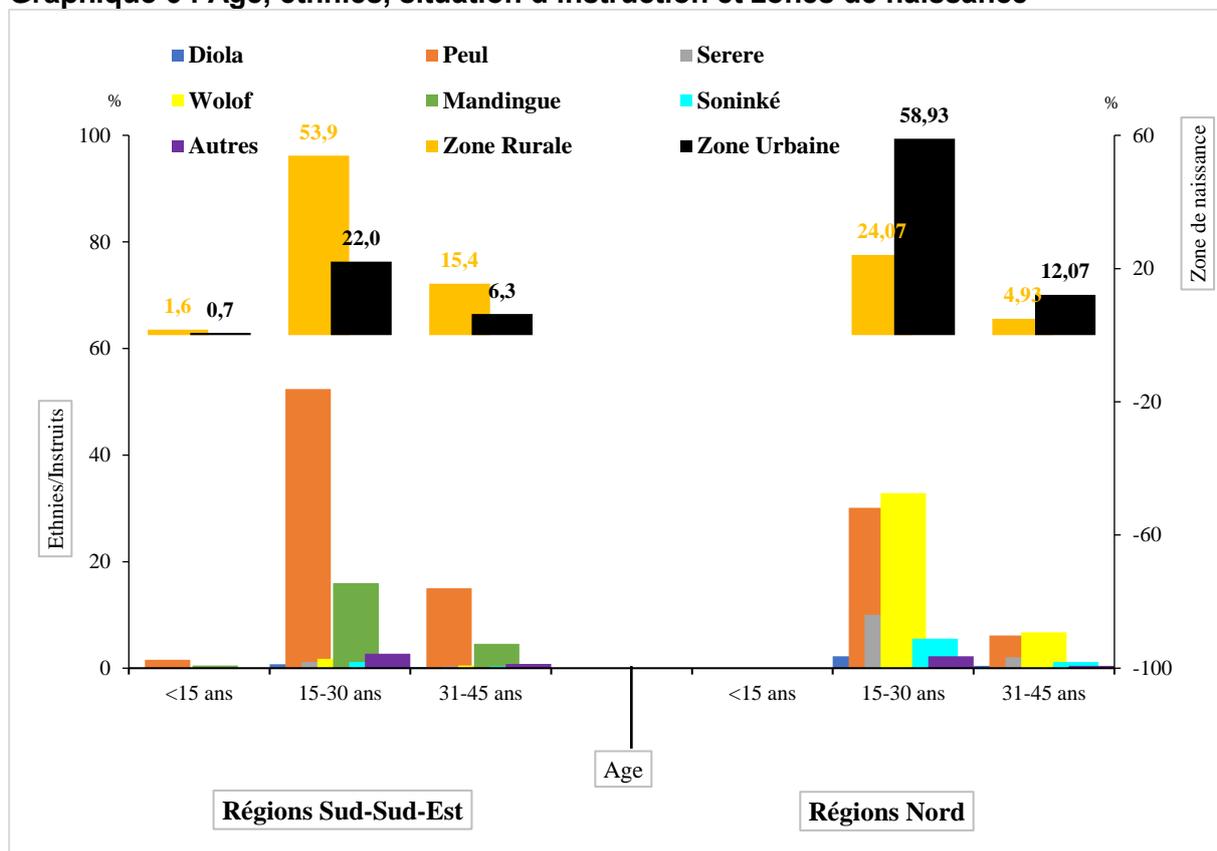


Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les deux zones, quelle que soit l'ethnie considérée, les âgés de 15 à 30 ans dominent suivis des âgés de 31 à 45 ans et des moins de 15 ans qui restent introuvables dans les régions du nord.

À la question « Êtes-vous instruit-e ? », la réponse par le « oui » dominant dans les deux zones, quelle que soit l'ethnie considérée. Cependant, il faut surtout noter que le taux des non-instruits restent plus élevé dans la zone du Sud et Sud-Est surtout chez les Peuls où il a atteint plus de 10% alors que dans les régions du Nord, il dépasse très rarement et très légèrement les 0% (chez les Peuls et les Wolofs qui dominent la zone).

Graphique 6 : Âge, ethnies, situation d'instruction et zones de naissance



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Il faut juste rappeler, selon ce graphique, que quelle que soit la classe d'âges considérée, les Peuls et les mandingues dominent dans les régions du Sud et du Sud-Est au moment où les Wolofs et les Peuls dominent dans les régions du Nord. De plus, quelles que soient la classe d'âges et l'ethnie considérées dans les deux zones, les instruits dominent largement les non-instruits.

Par ailleurs, selon aussi ce graphique, dans les régions du Sud et du Sud-Est, les enquêtés nés dans la zone rurale dominent ceux étant originaires de la ville. Ainsi, considérant la classe



d'âges 15-30 ans, les originaires de la zone rurale représentent les 60% contre environ 20% pour la zone urbaine. Et c'est presque la même réalité qui est trouvée pour la classe d'âges des 31-45 ans.

Cependant, c'est tout à fait le contraire pour les régions du Nord. En effet, dans ces régions, quelle que soit la classe d'âges considérée, les originaires de la zone urbaine arrivent largement en tête par rapport aux enquêtés nés en zone rurale. Dans la catégorie d'âges 15-30 ans, les originaires de la zone urbaine sont à 60% contre 20% environ pour le monde rural. Un fait qui montre les contrastes entre les deux zones.

Si l'on considère le désir d'émigrer comme un des indicateurs de la maturité ou même de la jeunesse, c'est n'est pas seulement la variable âge qu'il faut considérer. En effet, même si sur le plan institutionnel, on considère comme jeune celui qui est âgé entre 15 et 24 ans (ONU) ou celui qui âgé est entre 15 et 35 ans (Charte africaine de la jeunesse, UA), ces considérations ne sont pas les seules à prendre en compte dans cette étude. Nous pensons qu'il sera plus important aussi de nous placer sur les perspectives anthropologique – la jeunesse comme sous-culture (croyance, engagement, pratiques, valeurs, etc.) – et sociologique (jeunesse comme constructions sociale et idéologique). C'est une période transitoire qui est caractérisée par des rôles, des statuts sociaux et des pratiques sociales.

Ces considérations montrent toute la pertinence de ne penser la migration selon l'âge mais comme choix construit socialement selon des réalités différentes (géographiques, religieuses, ethniques, etc.). Et c'est cette même idée qui ressort de nos enquêtes réalisées dans les régions de Tambacounda, de Kolda et de Kédougou.

D'abord, pour les populations de la région de Tambacounda, la quasi-totalité de nos enquêtés trouvent qu'il n'existe pas un âge idéal pour voyager. Tout dépend de la personne et de ses réalités socio-économiques et culturelles.

Ainsi, pour un enseignant interrogé, « *il n'y a pas d'âge idéal pour migrer. Il y a des jeunes de moins de 18 ans comme des adultes de plus de 45 ans que nous voyons dans les rangs des émigrés. Des pères de familles qui abandonnent leurs femmes et leurs enfants* ». Ce dernier écarte donc la variable âge pour donner plus d'importance au choix qui peut avoir des sous-bassements divers et multiples.

C'est presque la même idée qui est défendue par un émigré rapatrié qui insiste plus sur le courage qui est une preuve de maturité dans certaines cultures : « *l'âge n'a rien à voir sur l'envie de migrer, en tout cas pas dans notre village. Tout dépend du candidat lui-même. S'il a le courage, il peut aller* ». Et un enseignant à la retraite renchérit : « *la migration n'est qu'une question de choix et non pas d'âge (...) l'âge ne compte pas !* ».

Donc, dans la région de Tambacounda, il n'existe pas un âge idéal pour migrer. C'est plutôt un désir qui résulte d'un choix de se faire fortune et de se faire respecter. En effet, le paraître a un très grand rôle à jouer dans la migration et les destinations.

Ensuite, dans la région de Kolda, le constat reste presque le même. L'existence d'un âge idéal pour la migration est une opinion non acceptée par les personnes que nous avons enquêtées.

Ainsi, selon un candidat à la migration « *On voit n'importe quelle tranche d'âge. Moi qui vous parle, j'ai vu un jeune garçon de moins de 15 ans qui veut partir ! Il a tout abandonné pour migrer. Il n'y a pas d'âge pour migrer !* ». Cette même idée nous a été confirmée un autre candidat à la migration rencontré à Kolda :

« Il n'y a pas d'âge pour partir. Celui qui se sent prêt peut aller. Moi j'ai vu un gars d'environ 45-50 ans qui veut partir comme nous. Quand je lui ai demandé s'il avait des enfants sa réponse était oui ».

Donc, en se basant sur ces deux témoignages recueillis, il n'existe pas un âge idéal pour migrer dans la région de Kolda. On voit des jeunes âgés de moins de 18 ans à côté des adultes qui ont 50 ans ou plus. Tout dépend donc de ce que l'on veut réaliser et des ambitions qu'a l'individu. Dans cette intervention, nous voyons aussi que le fait d'avoir une femme et des enfants n'a pas une grande influence sur l'envie de migrer.

Un autre jeune désirant voyager affirme la même chose même s'il croit fermement que la migration appartient aux jeunes. Mais tout dépend aussi de ceux qu'il appelle jeune puisqu'aucun âge n'a été avancé : « *il n'y a pas d'âge idéal pour migrer. Mais pour ma part je crois que seuls les jeunes devraient aller* ».

19

C'est plus clair même ce jeune titulaire d'une Licence professionnelle en gestion des entreprises : « *Selon moi, il faut être un jeune pour partir. Parce qu'il y a certains travaux qui ne se font que par des jeunes* ». Il a justifié son opinion par la force de travail dont disposent seuls les jeunes.

Par ailleurs, un enseignant, écartant cette idée d'âge dans la migration, parle plus des conditions de vie et de la situation de la famille :

« Actuellement, il n'y a pas d'âge idéal pour migrer. On voit des enfants de 16-17 ans dans les rangs. Tout dépend de ce que vivent les gens dans leurs familles ».

Donc, on peut comprendre que dans la région de Kolda aussi, l'âge n'a pas une influence explicite sur la migration. Donc, ici, la migration est un choix construit sur les plans économique, culturel et social.

Enfin, en ce qui concerne la région de Kédougou, c'est la même réalité qui est constatée. L'âge n'a pas une grande influence. Les gens parlent plus d'un choix, de la responsabilité et de la volonté de se réaliser.

En effet, les réalités inhérentes à la migration - surtout les dures conditions du voyage (la voie terrestre ou la mer) – ne permettent pas aux personnes ayant atteint un certain âge de voyage. La migration, c'est pour le jeune qui a encore la force et la santé.



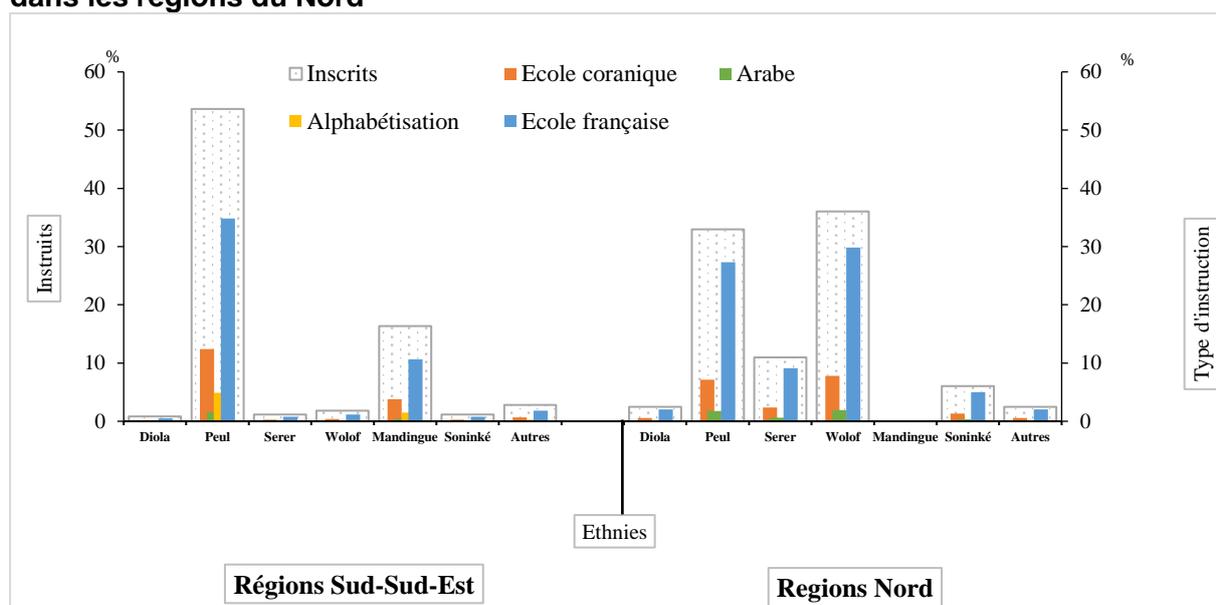
Ce qui fait donc comprendre que dans la région de Kédougou, à l'instar de Tambacounda et de Kolda, la migration n'est pas un phénomène à expliquer avec la variable âge. En effet, tous nos enquêtés ont estimé qu'il n'existe pas un âge idéal pour migrer. Tout est question de choix. Un choix qui est construit culturellement et socialement et répond par conséquent à une réalité économique. On émigre pour se réaliser et se faire respecter dans sa communauté. L'émigré, c'est le courageux, le majeur et le responsable. La migration est un rite de passage.

Il faut préciser qu'il est difficile de soutenir qu'il existe un âge idéal pour migrer. Même à la suite de nos enquêtes, il a été constaté qu'au niveau des différentes régions étudiées (Tambacounda, Kédougou, Kolda, Louga et Saint-Louis), l'âge moyen des candidats à la migration tourne autour de 23 ans bien que dans les rangs des émigrés actifs « on y retrouve toute tranche d'âge même des moins de 16 ans », nous relate un de nos interlocuteurs.

À ce propos, un enseignant rencontré à Louga nous signale que « ceux qui migrent sont les plus jeunes, ceux qui ne croient pas qu'on peut réussir dans son propre pays, ceux qui ont toujours cette vision de l'Europe en eux. Ceux qui ont ces idées peuvent être de tout âge ! ». Cette même idée a été soutenue à Louga par un autre enseignant qui nous apprend « pour les candidats au voyage, l'âge ne compte pas. Tout dépend de la personne et de ses ambitions. Pour eux, la migration n'est qu'une question de choix et non pas d'âge ».

En plus de ces deux enseignants, un émigré rapatrié nous apprend que sur les routes qui mènent en Lybie : « il n'y a pas d'âge idéal pour migrer, il n'y en a pas ! Nous voyons parfois des jeunes de moins de 17 ans d'un côté et des adultes de plus de 45 ans de l'autre côté ».

Graphique 7 : Ethnies et type d'instruction dans les régions du Sud et du Sud-Est et dans les régions du Nord

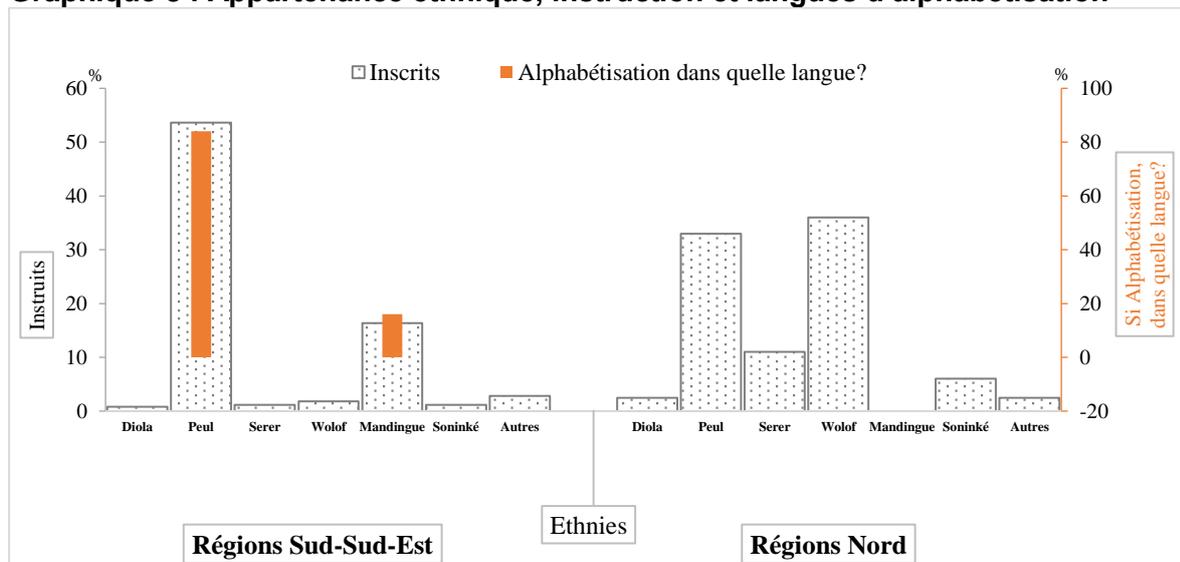


Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, parmi les inscrits, les enquêtés ayant fait l'école française arrivent en tête suivis de ceux qui ont fait l'école coranique, des alphabétisés et enfin de ceux qui ont fréquenté l'école arabe. Dès lors, chez les Peuls qui sont les plus nombreux dans notre échantillon et qui représentent environ 55% d'inscrits, ceux qui ont fréquenté l'école française sont 35% environ contre un peu plus de 10% pour l'école coranique, environ 5% pour l'alphabétisation et à peu près 2% pour l'arabe.

Dans les régions du Nord par contre, à côté de l'école française, ce sont ceux qui ont fréquenté l'école coranique et enfin l'arabe qui arrivent en tête même si de manière générale, le constat est que l'alphabétisation est moyennement prisée par les populations locales de la zone. Ainsi, chez les Wolofs qui enregistrent le plus grand taux d'inscrits avec un peu plus de 35%, l'école française englobe les 30%, l'école coranique arrive après avec un peu moins de 10% suivie de l'arabe avec un peu moins de 5%. Ce sont les mêmes proportions qui sont trouvées pour les Peuls qui suivent de très près les Wolofs dans la zone.

Graphique 8 : Appartenance ethnique, instruction et langues d'alphabétisation



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

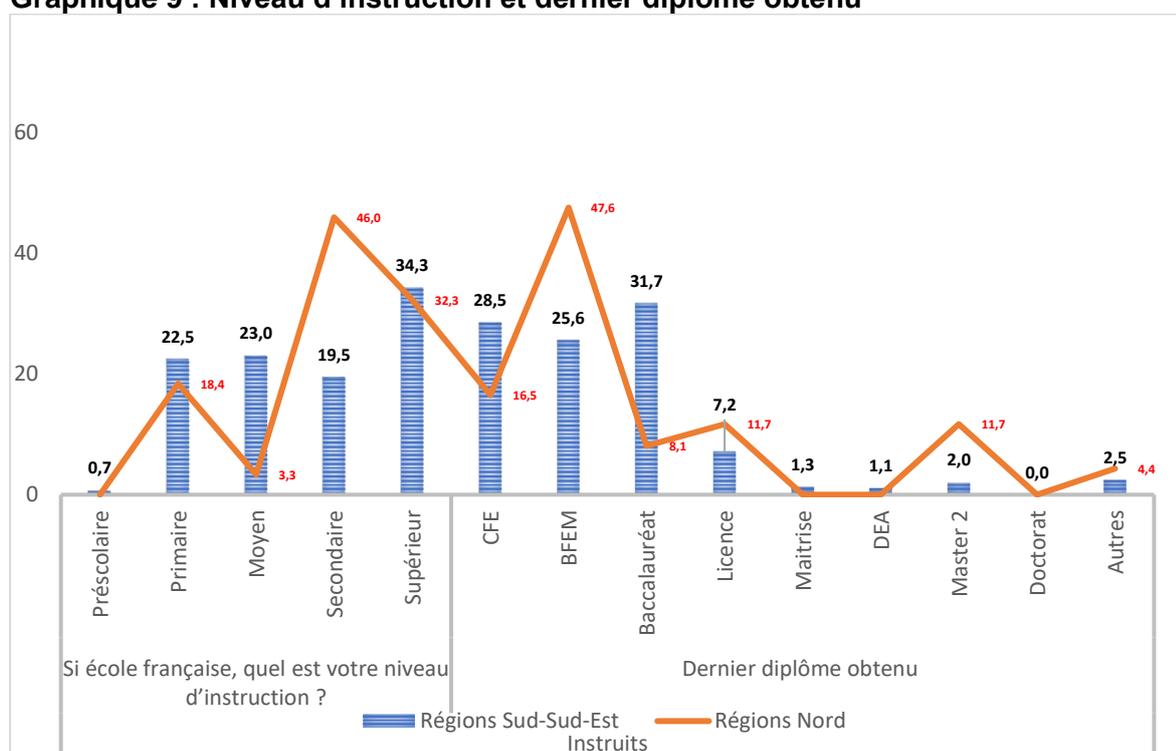
C'est un graphique qui présente les résultats relatifs à la langue de l'alphabétisation en corrélation avec l'ethnie dans les zones concernées par la recherche.

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, l'alphabétisation n'est suivie que chez les Peuls (environ 80%) et chez les mandingues (environ 20%). Les autres ethnies et langues n'ont pas bénéficié d'une alphabétisation.

Cependant, dans les régions du Nord, l'alphabétisation n'est pas du tout l'affaire des populations rencontrées dans le cadre de cette recherche. Ce qui a fait qu'aucune ethnie n'en a bénéficié.



Graphique 9 : Niveau d'instruction et dernier diplôme obtenu



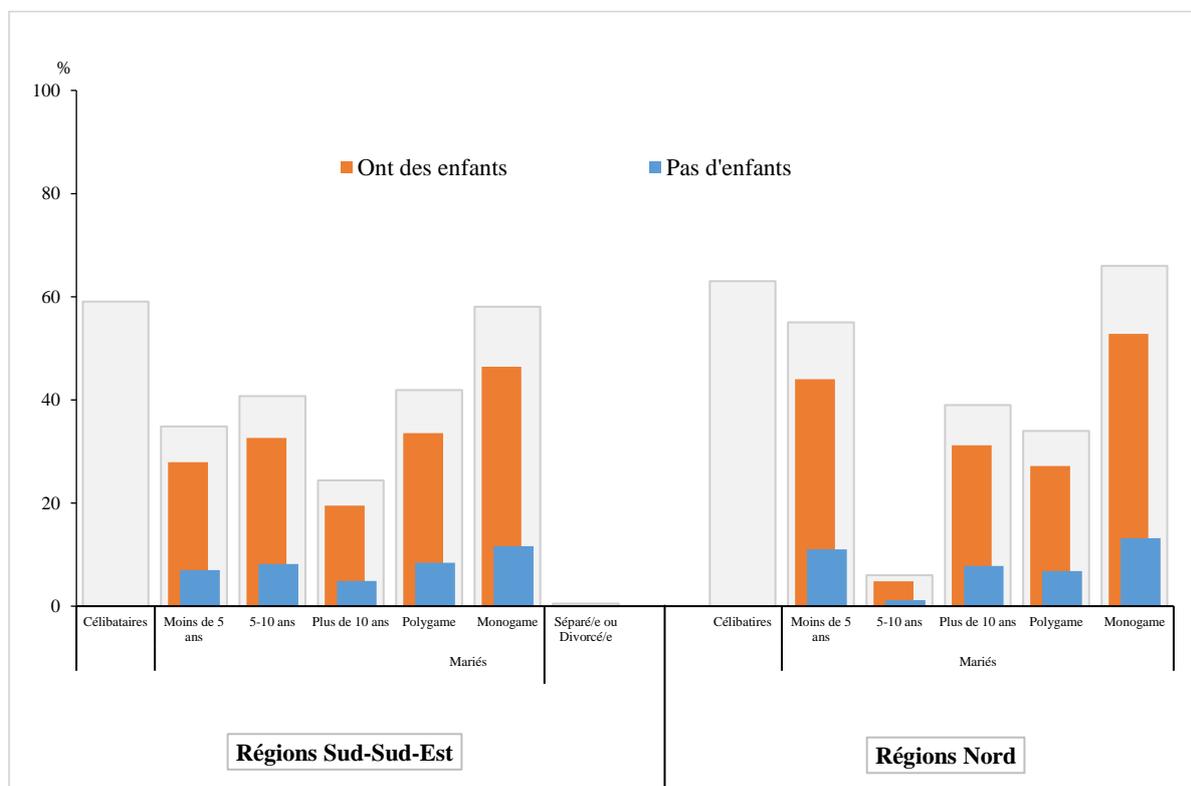
Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Ce graphique traite des résultats corrélés relatifs au niveau d'instruction et au dernier diplôme obtenu dans les deux zones concernées par la recherche.

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, parmi les enquêtés qui ont fréquenté l'école française, 34,3% ont le niveau supérieur contre 23% pour le moyen, 22,5% pour le primaire et 19,5% pour le secondaire. Et concernant le dernier diplôme obtenu, ceux qui ont le baccalauréat arrivent en tête avec 31,7% suivis de ceux qui ont le CFE (28,5%), de ceux qui ont eu le BFEM (25,6%) et de ceux qui ont eu la Licence (environ 10%). Enfin, Maîtrise, DEA, Master 2 représentent chacun moins de 5%.

Cependant, dans les régions du Nord, la réalité est toute autre. En effet, 46% des enquêtés qui ont fréquenté l'école française ont un niveau secondaire contre 32,3% pour le supérieur et 18,4% pour le primaire. Et pour le dernier diplôme obtenu par les enquêtés dans les régions du Nord, le BFEM arrive en tête avec un taux de 47,6%. Ensuite, on a le BFEM avec un taux faible (- 11%). Enfin, nous avons la Licence et le Master 2 avec chacun un taux de 11,7%.

Graphique 10 : Avoir des enfants, situation matrimoniale et régime matrimonial

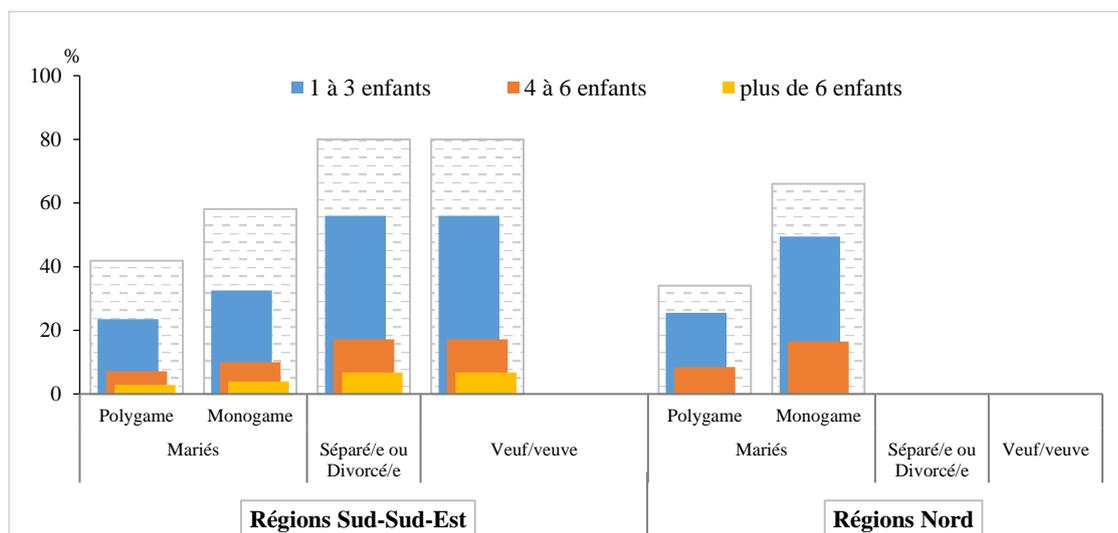


Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, parmi les mariés qui ont des enfants, ceux qui sont mariés depuis 5 à 10 ans arrivent en tête avec environ 35% des fréquences. Ils sont suivis par ceux qui sont mariés il y a moins de 5 ans (environ 30%). Arrivent en dernier lieu ceux qui sont mariés il y a plus de 10 ans. Et considérant le régime matrimonial pour ceux qui ont des enfants, les monogames dominent largement avec approximativement une fréquence de 45% contre environ 35% pour les polygames.

Cependant, dans les régions du Nord, ceux qui ont un mariage ayant duré moins de 5 ans dominent pour les enfants (environ 45%) contre à peu près 30% pour les mariages de plus de 10 ans et environ 5% pour les mariages de 5 à 10 ans. Et en ce qui concerne le régime matrimonial, les enfants sont plus importants pour les monogames (environ 50%) que pour les polygames (environ 25%).

Graphique 11 : Le nombre d'enfants et situation matrimoniale dans les régions du Sud et du Sud-Est et dans les régions du Nord



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et Sud-Est, nous nous sommes intéressés au nombre d'enfants en fonction de la situation matrimoniale. Ainsi, chez les mariés le nombre de 1 à 3 enfants domine largement suivi du nombre de 4 à 6 enfants et de celui de plus de 6 enfants. En effet, chez les monogames ceux qui ont 1 à 3 enfants arrivent en tête avec environ un taux de 35% contre environ 10% pour ceux qui ont 4 à 6 enfants et environ 5% pour ceux qui ont plus de 6 enfants. Et chez les polygames, la majeure partie d'entre eux (plus de 20%) ont 1 à 3 enfants, contre environ 7% pour ceux qui ont 4 à 6 enfants et moins de 5% pour ceux qui ont plus de 6 enfants.

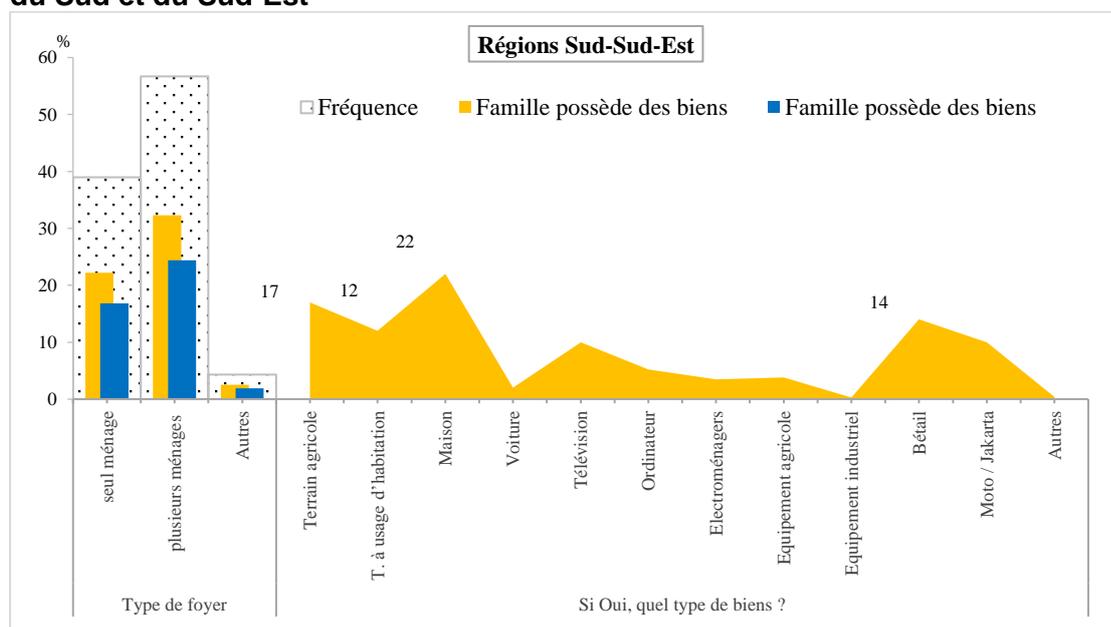
La majeure partie des divorcé-e-s (presque 60%) ont 1 à 3 enfants contre environ 20% pour ceux qui ont 4 à 6 enfants et un peu moins de 10% pour ceux qui ont plus de 6 enfants. Pour les veufs de même, ceux qui ont 1 à 3 enfants dominent (environ 60%) devant ceux qui ont 4 à 6 enfants (environ 20%) et ceux qui ont plus de 6 enfants (un peu moins de 10%).

Dans les régions du Nord par contre, cette question du nombre est aussi analysée en fonction de la situation matrimoniale des enquêtés. Ainsi, chez les monogames, ceux qui ont 1 à 3 enfants (environ 50%) contre ceux qui ont 4 à 6 enfants. Et chez les polygames, ceux qui ont 1 à 3 enfants (environ 25%) dominent devant ceux qui ont 4 à 6 enfants (environ 10%). Dans cette zone, les séparés et les veufs n'ont pas d'enfants.

4. Situation socioprofessionnelle et économique

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, les foyers à plusieurs ménages sont plus importants que les foyers à un seul ménage, soit presque 60% de fréquence contre un peu moins de 40%. Et parmi ces foyers, ceux qui possèdent des ménages restent plus nombreux que ceux qui n'en ont pas. Ce qui a donné plus de 30% contre environ 25% pour les foyers à plusieurs ménages et plus de 20% contre un peu plus de 15% pour les foyers à un seul ménage.

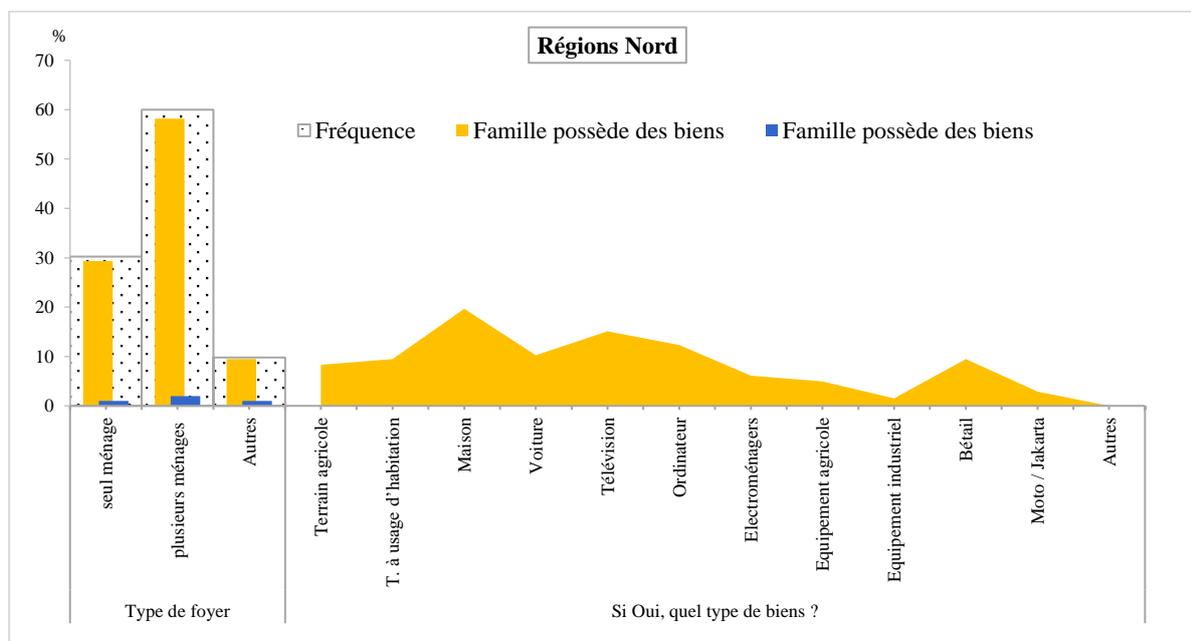
Graphique 12 : Types de foyers, types de biens possédés par les foyers dans les régions du Sud et du Sud-Est



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Parmi les biens possédés par ces foyers, il faut noter des maisons (22%), des terrains agricoles (17%), du bétail (14%), des terrains à usage d'habitation (12%). Comme autres biens aussi, on peut citer des téléviseurs, des motos Jakarta, des ordinateurs, des équipements agricoles, des électroménagers, etc.

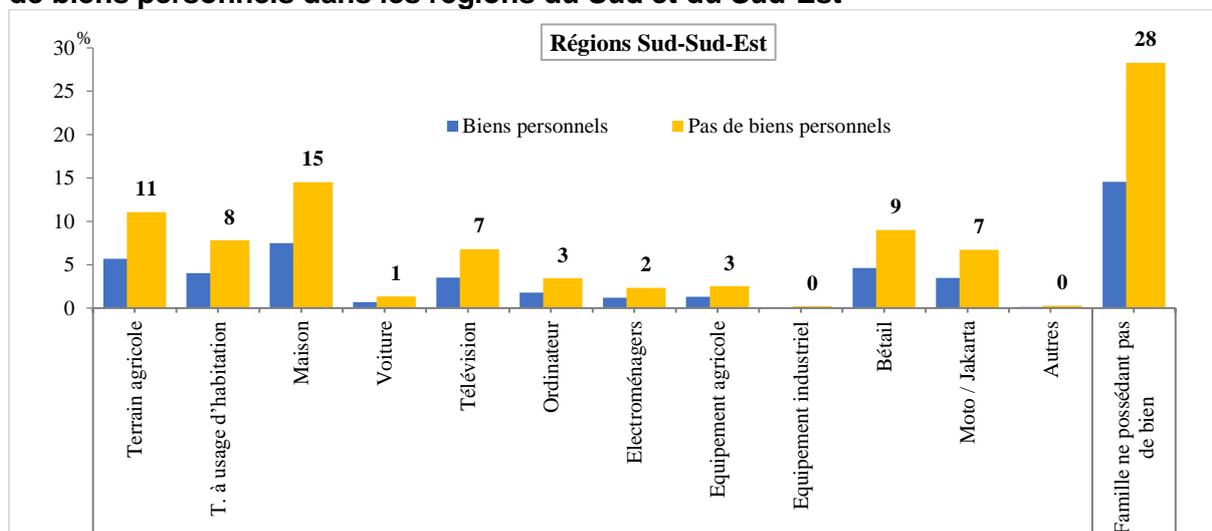
Graphique 13 : Types de foyers, types de biens possédés par les foyers dans les régions du Nord



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Nord, les foyers à plusieurs ménages avec une fréquence de 60% restent plus nombreux que les ménages à un seul ménage (30%) et les autres types de ménages (10%). De plus, presque la totalité de ces foyers ont des biens. Et parmi ces biens que possèdent ces foyers, il y a des maisons (19,7%), des téléviseurs (15,1%), des ordinateurs (12,3%). À cela on peut ajouter des voitures, des terrains agricoles, des terrains à usage d'habitation, du bétail, des équipements agricoles, des motos Jakarta, etc.

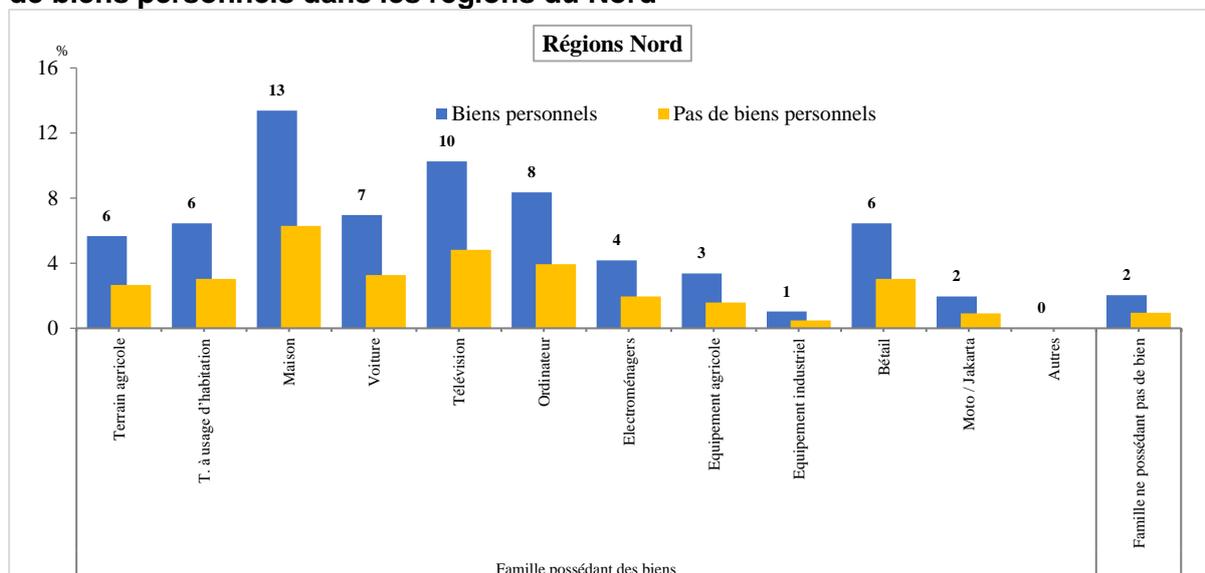
Graphique 14 : Familles possédant de biens personnels et familles ne possédant pas de biens personnels dans les régions du Sud et du Sud-Est



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Selon ce graphique, dans les régions du Sud et du Sud-Est, parmi les familles possédant des biens, celles n'ayant pas de biens personnels sont plus nombreuses, soit une fréquence de 15% environ contre presque 30%. En effet, pour les maisons, les familles qui en comptent comme étant des biens personnels ont un taux de 8% environ contre plus de 15% pour les biens communs. Et ce sont presque les mêmes tendances qu'on a pour tous les autres types de biens.

Graphique 15 : Familles possédant de biens personnels et familles ne possédant pas de biens personnels dans les régions du Nord

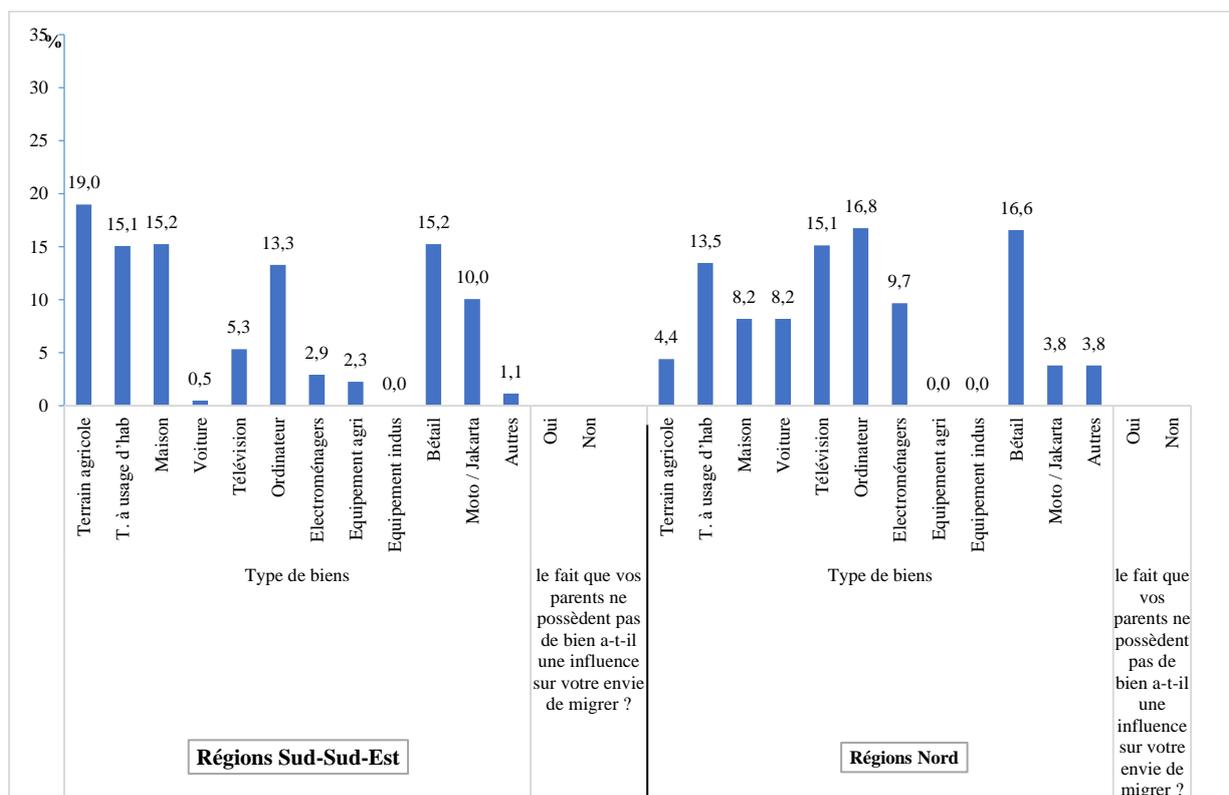


Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Par contre, dans le Nord, les familles qui possèdent des biens personnels sont plus nombreuses que celles qui n'en possèdent pas. Ce qui montre que la vie communautaire semble moins importante ici. En effet, dans tous les types de biens (Maison : environ 13% contre 6% ; télévision : 10% contre 5% environ, etc.), ce qui est personnel reste plus important que ce qui ne l'est pas.

Graphique 16 : Types de biens possédés par des familles de candidats à la migration





Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, les biens communs sont plus importants que les biens personnels. Ainsi, à la question « *Si le fait que les parents ne possèdent pas de biens personnels peut influencer le jeune à avoir envie de migrer ?* », la réponse par le « oui » (avec un taux de 65% environ) vient largement devant la réponse par le « non » qui n'a récolté que 35% environ.

Néanmoins, dans les régions du Nord, les biens personnels restent plus importants dans les familles. Ce qui a sans doute renforcé l'idée selon laquelle, si les parents n'ont pas de biens personnels, le jeune est plus influencé dans son envie de migrer. En effet, les réponses relatives à cette question ont donné environ 65% pour le « oui » et 35% pour le « non ».

Nos enquêtes nous révèlent que la migration est au centre des discussions des jeunes interrogés mais également d'autres populations de Saint-Louis, Louga, Tambacounda, Kédougou et Kolda. Pour de nombreuses populations interrogées, une telle situation s'explique par le fait que :

- « *La migration est la seule porte qui permet aux populations de s'en sortir et de subvenir à leurs besoins* » (Mady. Homme. 45 ans. Tambacounda. Parent de candidat a la migration) ;

- « *La migration occupe une place importante dans les discussions des gens car à Louga elle est au début et à la fin de tout* » (Awa. Femme. 22 ans. Louga. Parent de candidat à la migration) ;
- « *Les gens ne parlent que de la migration à longueur de journée* » (Insa. Homme. 17 ans. Kolda. Candidat à la migration) ;
- « *Les jeunes ne sont pas les seuls à parler de la migration* » (Maissa. Homme. 32 ans. Louga. Enseignant) ;
- « *Il y a de nombreux agents de l'État qui abandonnent leur travail pour migrer* » (Moustapha. Homme. 43 ans, Louga. Enseignant).

Ces propos recueillis au cours de discussion avec des candidats à la migration, d'enseignants qui ont vu partir des élèves à l'étranger, de parents de candidats à la migration, etc. nous prouvent que la migration rythme le quotidien des populations même si au niveau de certaines familles des parents fixent des conditions à leur progéniture avant qu'elles ne se lancent dans les flux migratoires. C'est le cas de la famille de Saliou, un candidat à la migration. Au cours d'un entretien, ce dernier nous apprend que ses parents lui exigent d'avoir le baccalauréat avant de migrer :

« Avec les parents qui sont à l'étranger, nous discutons souvent via WhatsApp. On a la possibilité d'envoyer des textes mais également de faire des appels vocaux, des appels vidéos, etc. Seulement avec les parents dès qu'on aborde notre souhait de migrer, ils nous suggèrent d'avoir d'abord le baccalauréat avant de penser au voyage. Tout cela c'est du nouveau car dans le passé les gens partaient sans formation et encore moins de diplôme. C'est pratiquement la majorité des gens, garçons et filles ! » (Saliou, Candidat à la migration).

Les jeunes malgré le contrôle permanent de leurs parents n'échappent pas aux influences de leurs pairs qui leur vendent incessamment les charmes de la migration. Ces influences gagnent en intensité mais également en ampleur grâce aux technologies de l'information et de la communication qui permettent des échanges récurrents entre émigrés et candidats à la migration.

Ibou, un candidat à la migration, nous apprend qu'avec ses amis émigrés, leurs échanges tournent autour de l'envie de partir, des difficultés rencontrées de manière récursive par les jeunes au Sénégal mais également aux merveilles des pays occidentaux. Par Facebook et WhatsApp, des émigrés résidant en Europe envoient des photos à leurs amis restés au Sénégal espérant les influencer à migrer un jour.

« On a cinq amis qui nous ont quitté en cours d'année. De vrais amis ! Après leur départ on ne pense qu'à faire comme eux car depuis leur arrivée, ils ne cessent de nous raconter des merveilles qu'ils ont vues dans les pays occidentaux. À chaque fois que nous discutons par Facebook ou WhatsApp, ils envoient des photos qui vraiment nous donnent envie de partir. Tout cela donne envie de partir. Ensuite la situation des universités du Sénégal ne nous encourage pas à continuer nos études et les écoles de formations ne sont pas aussi fiables. Tous ces éléments font que de nombreux jeunes sont obligés d'abandonner leurs études pour migrer. Bon ou mauvais choix tout dépend



de ce qu'on va trouver à l'étranger. Moi, je suis prêt à tout abandonner et partir. Et je pense qu'en migrant je vais arriver un jour à avoir ce je cherche. Je pense que pour le voyage, il faut être bien armé de courage et de patience » (Ibou, Candidat à la migration).

« Quand on discute avec nos amis par Facebook ou WhatsApp, ils nous disent "celui qui peut venir en Europe n'a qu'à venir". Ils nous disent qu'en Europe c'est cool, toutes les conditions sont réunies pour réussir. Seulement, de l'autre côté, on entend souvent dire qu'"en Europe la vie est dure" ; "en Europe, les conditions de vie sont difficiles". Les gens disent tout cela pour nous faire oublier l'envie de migrer. Ben moi, je me suis fait une idée car tous les gens qui nous disent que la vie est dure en Europe, ils ne restent que peu de temps au Sénégal quand ils reviennent. C'est vraiment une contradiction ! Ce n'est pas avec les études que je vais me réaliser. Tout au plus je ne peux avoir qu'un maigre salaire. Les années passent vite. Je veux migrer et gagner de l'argent comme les autres. Avec la migration, je peux arriver à avoir ma propre fortune et fonder une famille » (Badou, Candidat à la migration).

Avec les propos de Badou, un candidat à la migration, il peut être également constaté que d'une part Facebook ou WhatsApp constituent des canaux efficaces pour assurer le dialogue permanent entre émigrés et non émigrés et d'autre part le fait qu'il existe un décalage entre les conseils donnés par des émigrés et certaines de leurs pratiques. Certains conseils sont donnés par des émigrés pour dissuader ceux qui ont envie de migrer mais tout en continuant à être des émigrés ; une situation qui semble être déconvenue aux yeux de ceux à qui sont destinés les conseils. Pour les candidats à la migration ces conseils gagneraient en pertinence si ceux qui les formulent ont cessé d'être des émigrés. Par conséquent, ils ne peuvent avoir des résultats escomptés.

Les influences faites sur des populations interrogées pour migrer ne viennent pas toujours des membres du groupe de pairs. Des propos rapportés au cours de nos enquêtes nous renseignent que des jeunes étaient obligés de voyager à la suite de pressions familiales certes de façon déguisées mais faites de façon récurrente. Si l'une a pu se rendre en Espagne par voie régulière l'autre par contre s'est retrouvé en Italie après avoir traversé le Mali, le Niger et la Lybie.

« Ma sœur me disait toujours de tout faire pour la rejoindre en Espagne. Et toutes nos discussions par Facebook étaient autour du voyage. Je faisais comprendre à ma sœur que mon projet n'était pas le voyage mais plutôt le mariage, mais elle me disait qu'il me fallait être indépendante et autonome financièrement avant de me lancer dans le mariage. Pour ma sœur, la migration était la seule porte qui m'était ouverte et non le mariage » (Astou, Candidate à la migration).

« Ma mère ne cessait de me pousser à migrer, mais elle me le disait indirectement. À chaque fois, elle évoquait devant mes frères et moi les enfants de ses amies qui se trouvaient à l'étranger et qui ont réalisé pas mal de choses pour leurs parents. Étant l'aîné de la famille, j'ai fini par comprendre qu'elle s'adressait à moi » (Fallou, Candidat à la migration).

Il arrive également des cas où l'initiative de migrer vient directement de la personne concernée même si le voyage peut être facilité par des "courtiers du voyage" communément appelés "coxers". Ces acteurs sont des facilitateurs du voyage moyennant un forfait qui peut être payé diversement soit par l'émigré soit par des personnes qui se sont portées volontairement garantes.

« J'ai été influencé par une personne du nom de "Ndiaye Europe". Il faisait des allers et retours entre l'Italie et le Sénégal comme s'il le faisait entre Louga et Saint-Louis. Les choses étaient faciles pour lui. Il a amené plusieurs personnes en Europe moyennant de l'argent qu'on lui payait. Je connaissais beaucoup de personnes qui étaient allées en Europe grâce à lui. Un jour, je suis allé le voir pour lui faire part de mon projet de voyage. C'est grâce à lui que j'ai pu voyager. Et comme tout le monde, j'ai payé de l'argent ! » (Sadibou. Candidat à la migration).

Au Sénégal, le business du voyage irrégulier a pris des proportions importantes au cours des dernières années donnant ainsi une certaine professionnalisation à un secteur illégal et bis-cornu avec des "coxers" ou des "courtiers du voyage" qui fixent leurs tarifs au gré des risques à prendre.

Ces pratiques ont été lourdement condamnées et des mesures juridiques ont été prises. C'est ainsi qu'a été mise en place la "Loi n°2005-06 relative à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées, réprime la migration irrégulière en son article 4 qui stipule que : est punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 1.000.000 à 5.000.000 FCFA, la migration clandestine organisée par terre, mer ou air ; que le territoire national serve de zone d'origine, de transit ou de destination".

Encadré 1 : Loi n°2005-06 du 10 mai 2005 relatif à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes.

Source : J.O. n°6223 du lundi 30 mai 2005

Chapitre II. - Du trafic de migrants

Art. 4. Est punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 1 000 000 à 5 000 000 la migration clandestine organisée par terre, mer ou air ; que le territoire national serve de zone d'origine, de transit ou de destination.

Art. 5. Est punie des mêmes peines prévues à l'article précédent la fraude ou la falsification, la contrefaçon de visas, de documents ou titres de voyage ou de tous autres documents attestant la qualité de résident ou de ressortissant du Sénégal ou d'un pays étranger ou accordant le bénéfice du statut de réfugié, d'apatride, de personne déplacée ou victime de trafic d'êtres humains.

Art. 6. Pour les infractions spécifiées aux articles 3, alinéa 1, 4, 5 de la présente loi, le sursis à l'exécution de la peine ne peut être accordé lorsque l'infraction a été commise par une personne appelée à participer de par sa fonction, à la délivrance de documents de voyage d'identification et autres attestations d'établissement ou au maintien de l'ordre ou au contrôle des frontières.

Art. 7. La tentative des délits spécifiés à la présente loi est punie comme le délit.

Le jugement ou l'arrêt déclaratif de culpabilité ordonne la confiscation :

- Des moyens de commission de l'infraction ;



- Des produits de l'infraction ;
 - La destruction des titres, documents de voyage et pièces d'identification ayant facilité la commission de l'infraction ;
 - Le retrait définitif de licence, d'agrément ou de toute autre autorisation administrative à toute entité publique ou personne quelle que soit sa forme juridique dont l'activité a favorisé la commission de l'infraction.
- Fait à Dakar, le 10 mai 2005.

Nonobstant l'existence de ces mesures juridiques, des "coxers" continuent à exercer leurs pratiques mobilisant souvent de nombreuses populations victimes de chômage, de désœuvrement et surtout d'inadéquation entre la formation scolaire et les attentes du marché de l'emploi.

Pour la plupart des personnes interrogées dans le cadre de cette étude, la recherche de meilleures conditions de vie est l'une des principales raisons de leur voyage. À cet effet, « on voit même des jeunes abandonner leur métier pour partir en Europe parce qu'on leur a certainement dit qu'ils auront mieux là-bas. Ils gagneront bien leur vie et c'est une excellente chose à la fois pour eux et leurs parents » nous signale un parent interrogé à Kolda.

Selon un émigré rapatrié rencontré à Kédougou : « *ceux qui migrent le font pour leurs familles et leur village. L'objectif principal de tout émigré est d'abord sa famille ensuite viendra son village* ». De ces propos, nous remarquons que la famille reste une priorité de même que la communauté même si habituellement on veut faire de la migration une affaire individuelle.

Nos enquêtes nous confirment également que « le fait d'être aîné dans une famille n'a pas une influence directe sur le devoir de migrer, néanmoins il est à ne pas négliger pour comprendre l'envie de migrer » exprime un père de famille. Une telle idée est à prendre en compte car dans la société sénégalaise, on entend dire de manière que « *l'aîné doit montrer le bon exemple car tout commence par lui. C'est lui qui a toute la responsabilité de la famille* ».

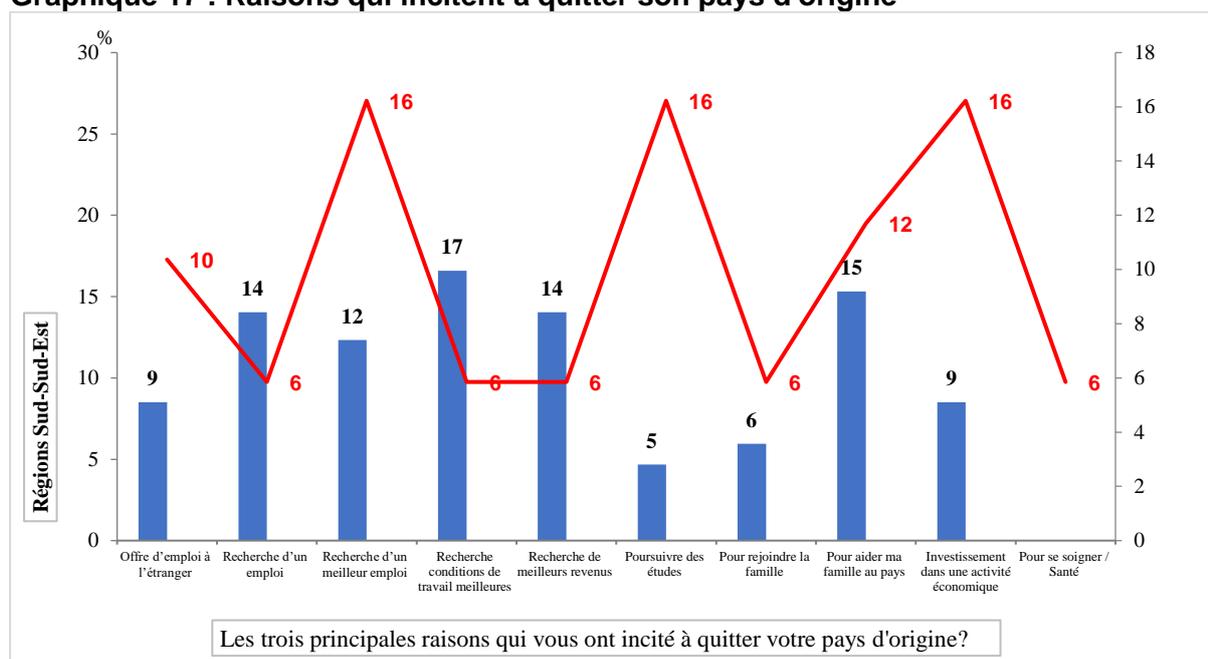
Pour Yama, mère d'un candidat à la migration, « *l'aîné d'une famille se donne corps et âmes pour satisfaire ses parents ; même s'il doit migrer clandestinement, il le fera pour eux* ». En plus de cela, nos enquêtes nous renseignent qu'appartenir à une famille polygamique peut aussi, selon certaines personnes enquêtées, constituer une raison pour migrer. À cet effet, Diop, un jeune candidat à la migration soutient : « *être originaire d'une famille polygamique c'est l'un des facteurs déterminants de la migration irrégulière car les enfants des différentes épouses sont en compétition ; chacun souhaite migrer pour rendre heureuse sa mère* ».

Une autre personne interrogée à Louga soutient avec certitude qu'« *il peut exister une forte rivalité entre les épouses et leurs enfants. Cela pousse certains à se lancer dans l'aventure* ».

Sur la polygamie, selon le Président du Conseil Régional de la Jeunesse de Kédougou, « elle a ses réalités. C'est la concurrence, la rivalité, la jalousie et tout. Chaque ménage dans la concession cherche à être meilleur que l'autre. Les enfants de chaque épouse feront tout pour réussir et soutenir leur mère et, en général, ils sont poussés par celle-ci ». D'après Ousmane (Tambacounda), « avec tout le duel qu'il y a dans les familles polygamiques, on doit s'attendre

à tout ». Par conséquent, l'appartenance à une famille polygamique peut donc constituer une raison pour migrer.

Graphique 17 : Raisons qui incitent à quitter son pays d'origine



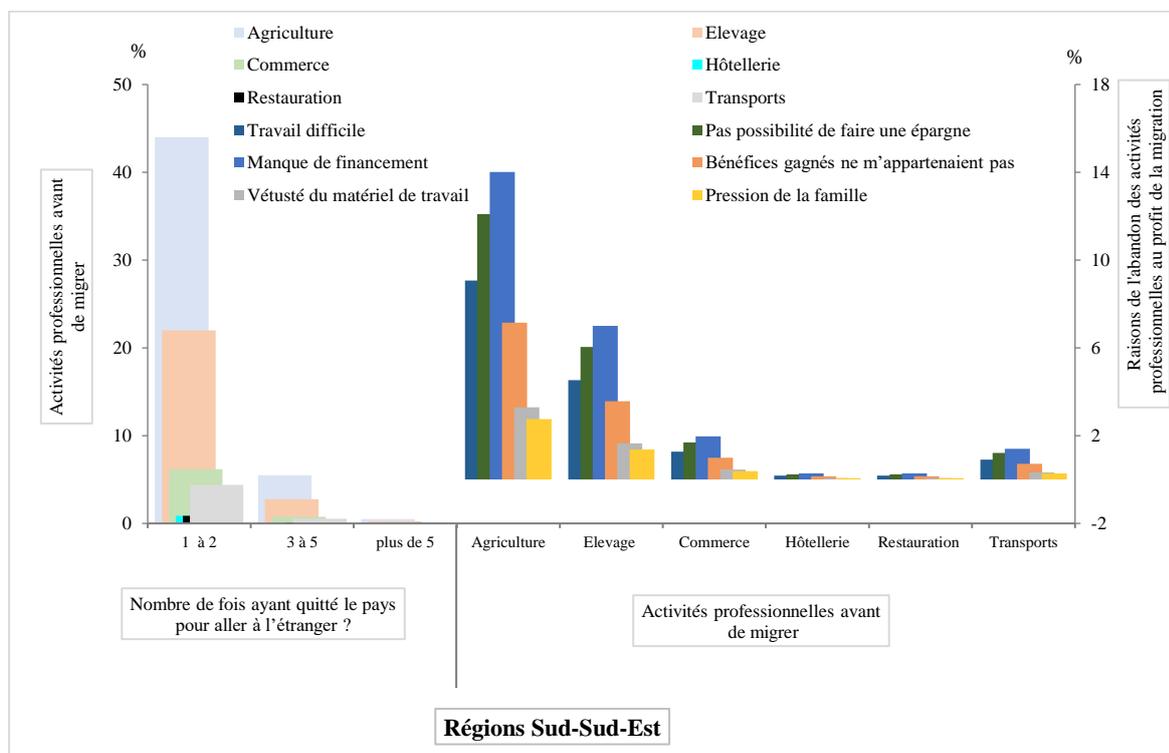
Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, selon ce graphique, les trois raisons principales qui poussent les gens à VOULOIR quitter leur pays d'origine sont la recherche de conditions de travail meilleures (17% environ), aider la famille au pays (15% environ) et la recherche de meilleurs revenus (un peu moins de 15%).

Par contre, dans les régions du Nord, selon toujours ce graphique, les trois raisons principales qui ont incité les jeunes à VOULOIR quitter leur pays d'origine sont l'investissement dans une activité économique (15%), la poursuite des études (15%) et la recherche d'un meilleur emploi (15%).

Graphique 18 : Activités professionnelles et raisons de l'abandon des activités professionnelles au profit de la migration dans les régions du Sud et du Sud-Est

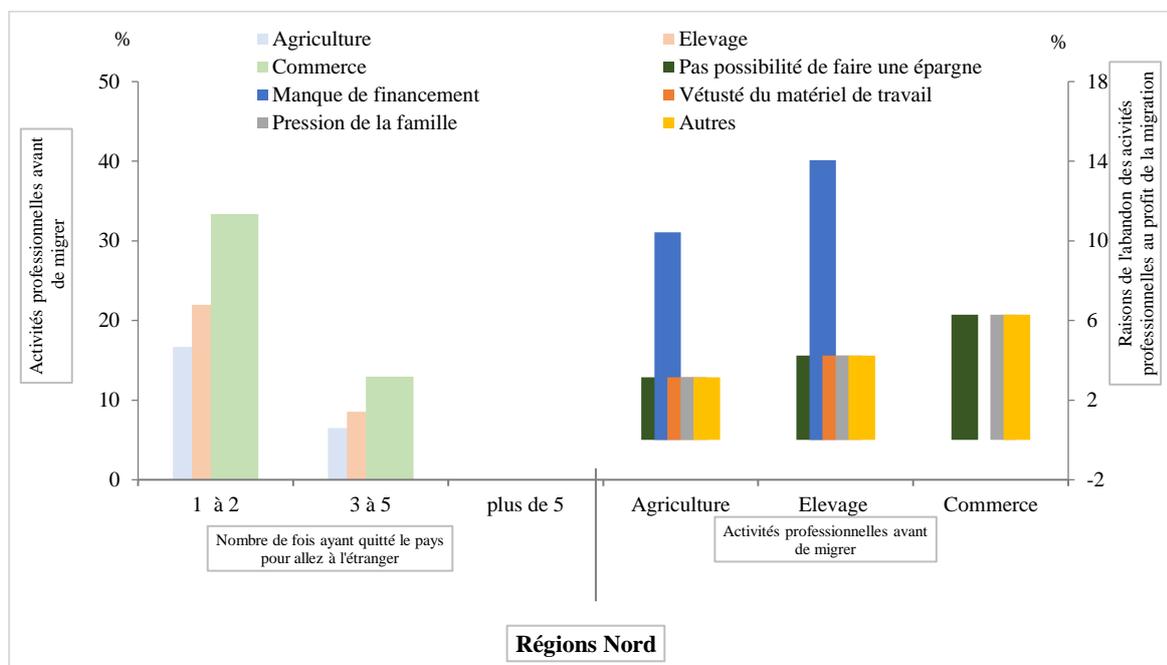




Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, les activités professionnelles que faisaient les gens avant de migrer sont principalement l'agriculture (45% environ des enquêtés), l'élevage (22% environ), commerce (5% environ), transports (moins de 5%). Pour les raisons de l'abandon des activités professionnelles au profit de la migration, il y a principalement, par ordre d'importance le manque de financement, le manque de possibilités de faire une épargne, le travail difficile, la non-possession des bénéfices gagnés, la vétusté du matériel de travail et la pression de la famille.

Graphique 19 : Activités professionnelles et raisons de l'abandon des activités professionnelles au profit de la migration dans les régions du nord



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Nord, les activités professionnelles qu'exerçaient les gens avant de migrer sont principalement le commerce, l'élevage et l'agriculture. S'agissant des raisons qui ont poussé à l'abandon de ces activités professionnelles au profit de la migration, on peut noter pour l'élevage, le manque de financement (14%), le manque de possibilité de faire une épargne, la vétusté du matériel de travail, la pression familiale et autres (4%) ; pour l'agriculture, il y a le manque de financement (10%), le manque de possibilité de faire une épargne, la vétusté du matériel de travail, la pression de la famille et autres (3%) ; et pour le commerce, on peut noter comme raisons le manque de possibilité de faire une épargne, la pression familiale (6%).

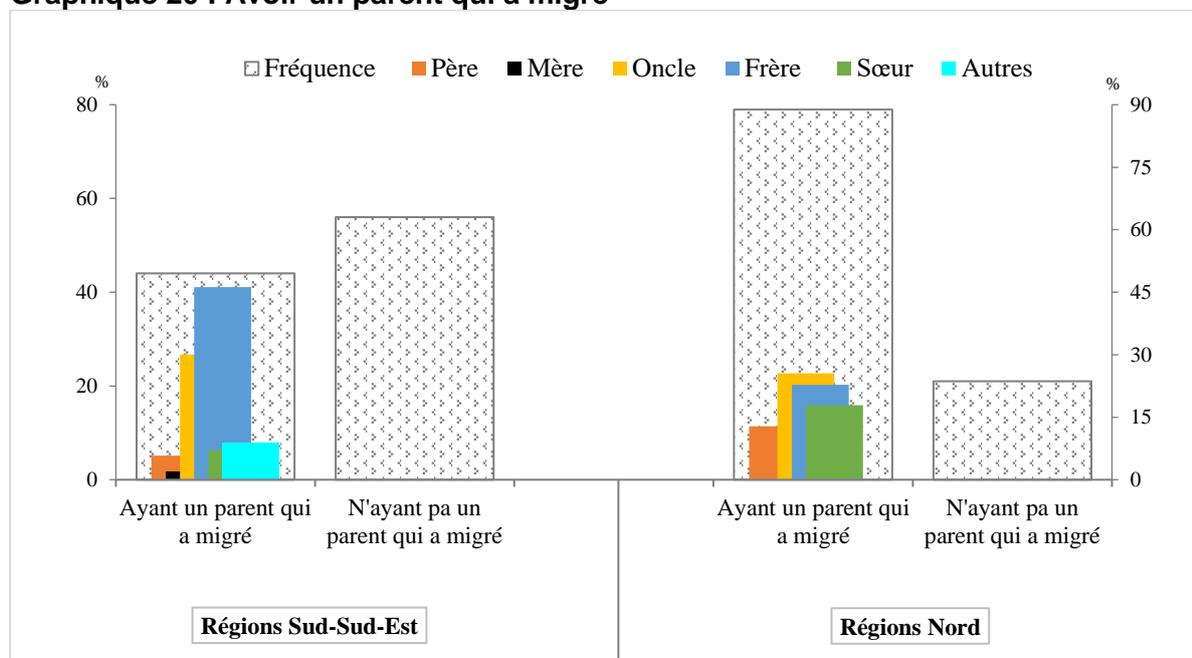


5. Projets migratoires : pays rêvés, relation avec des migrants et réseaux sociaux

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, les pays où nos enquêtés souhaitent migrer à nouveau sont la France (un peu plus de 30%), l'Espagne (15%) et l'Italie (un peu moins de 15%) ; tandis que dans les régions du Nord, les pays cités sont l'Italie (environ 30%), l'Espagne et la France (25%) pour chacun des deux.

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, les enquêtés qui ont un parent qui a migré (environ 45%) sont moins nombreux que ceux qui n'en ont pas (presque 60%). Et parmi ces parents qui ont migré, les frères sont plus nombreux (40%), suivis de l'oncle (25%), des sœurs et du père (environ 5%) et de la mère (moins de 5%).

Graphique 20 : Avoir un parent qui a migré



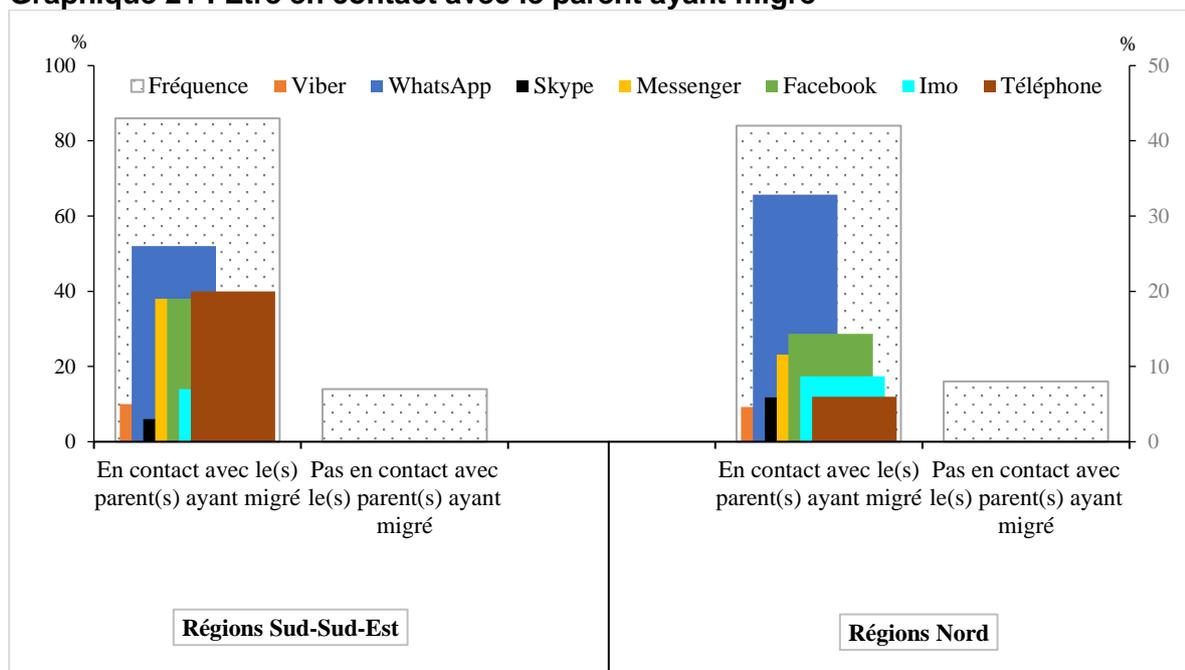
Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Quant aux régions du Nord, ceux qui ont un parent qui a migré (environ 80%) sont plus nombreux que ceux qui n'en ont pas (20% environ). Parmi ces derniers, on peut noter l'oncle (environ 25%), les frères (20% environ), les sœurs (un peu plus de 15%) ou le père (15% environ).

Par conséquent, il y a une différence nette entre les régions du Sud et du Sud-Est et celles du Nord. Il y a également un écart entre ces deux pôles de régions lorsqu'il est question de s'intéresser aux pays de destination de leurs migrants.

Selon ce graphique, si dans les régions du Sud et du Sud-Est, la plupart des parents voyagent souvent en Espagne (40%) ou en Italie (25%), en ce qui concerne les régions du Nord, ces derniers sont en Espagne (environ 45%) et en France (25% environ).

Graphique 21 : Être en contact avec le parent ayant migré



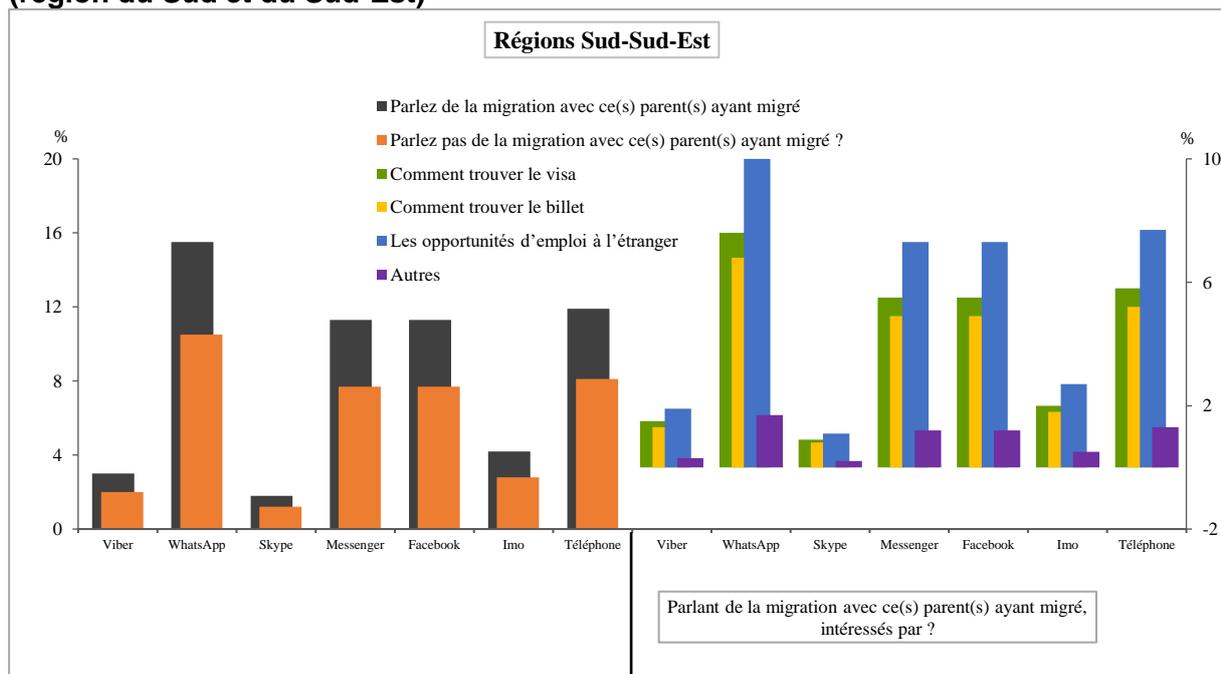
Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est comme dans les régions du Nord, les enquêtés qui sont en contact avec le parent qui a migré sont largement supérieurs à ceux qui ne le sont pas. Dans les deux zones, nous avons environ 85% pour le « oui » contre environ 15% pour le « non ».

S'agissant du canal de discussion dans les régions du Sud et du Sud-Est, WhatsApp domine avec environ un taux d'usage de 25% suivis du téléphone (un peu plus de 20%), de Messenger et de Facebook (un peu moins de 20% pour chaque canal), de Imo (environ 10%), de Viber (un peu plus de 5%) et de Skype (moins de 5%). Et dans les régions du Nord, à côté de WhatsApp (un peu plus de 30%), nous avons Facebook (15%) et Messenger qui suit de très près, Imo (10%), Skype et téléphone (un peu plus de 5%) et enfin Viber (presque 5%).



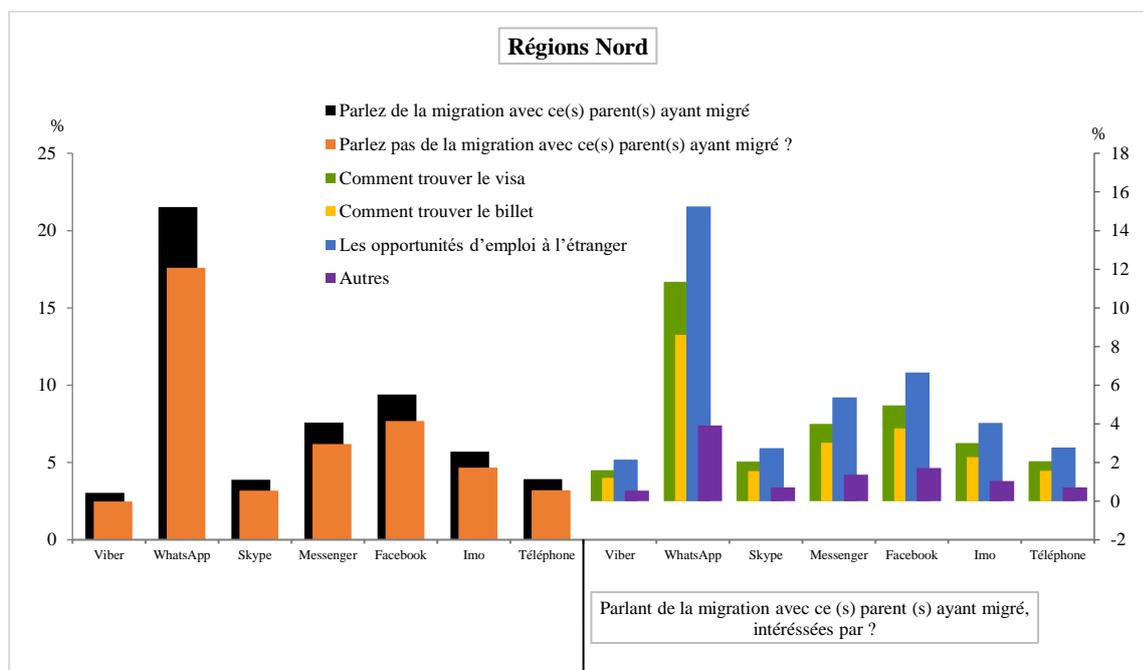
Graphique 22 : Canal de discussion avec un parent ayant migré et objet de la discussion (région du Sud et du Sud-Est)



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, quel que soit le canal considéré, ceux qui parlent de la migration avec le parent qui a migré sont largement supérieur à ceux qui n'en parlent pas. Ainsi, seulement pour WhatsApp, on a 16% contre 12% environ. Des sujets évoqués à travers ces réseaux sociaux, nous avons par ordre de priorité les opportunités d'emploi à l'étranger, comment trouver un visa ou de comment trouver le billet. Et en considérant WhatsApp, on aura 10%, 7% et 6%.

Graphique 23 : Canal de discussion avec le parent ayant migré et objet de la discussion (Régions du Nord)

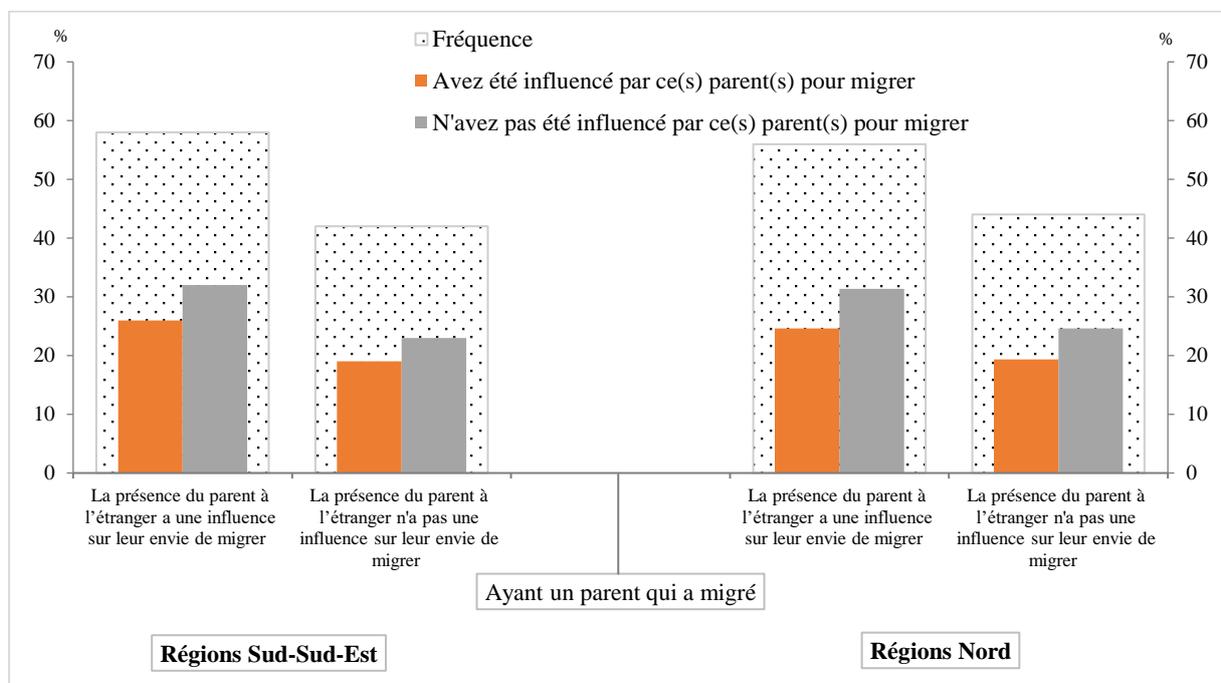


Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

De même, dans les régions du Nord, les enquêtés qui parlent de la migration avec le parent qui a migré, quel que soit le canal utilisé, restent plus nombreux que ceux qui n'en parlent pas. Ainsi, pour WhatsApp qui se trouve être le canal le plus utilisé, on a environ 22% contre 18%. Et s'agissant des thèmes de discussion, nous pouvons noter, par ordre d'importance, les opportunités d'emploi à l'étranger, comment trouver le visa et comment trouver le billet. Et considérant WhatsApp, on aura respectivement 15%, 12% et 8%.

Graphique 24 : Être influencé par la présence de parents partis à l'étranger



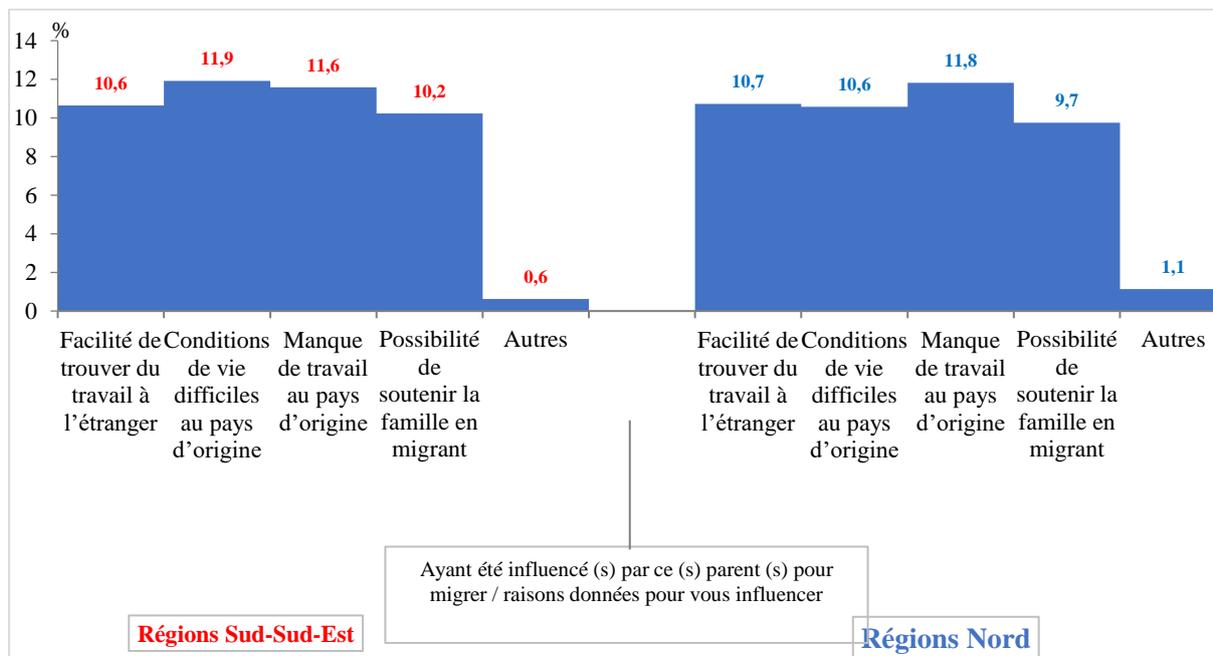


Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, même si les enquêtés qui ont accepté que la présence des parents à l'étranger a une influence sur leur envie de migrer (presque 60%) sont plus nombreux que ceux qui ne l'ont pas accepté (presque 40%), dans les deux camps, ceux qui ne sont pas influencés par ces derniers restent moins importants que ceux qui le sont.

De même, dans les régions du Nord, les enquêtés qui ont estimé que la présence du parent à une influence sur leur envie de migrer (55%) sont plus nombreux que ceux qui ne l'ont pas accepté (45%) mais, nous avons constaté grâce à ce graphique que ceux qui sont influencés sont moins importants que ceux qui ne le sont pas.

Graphique 25 : Ayant été influencé par le parent qui a migré / raisons données pour vous influencer



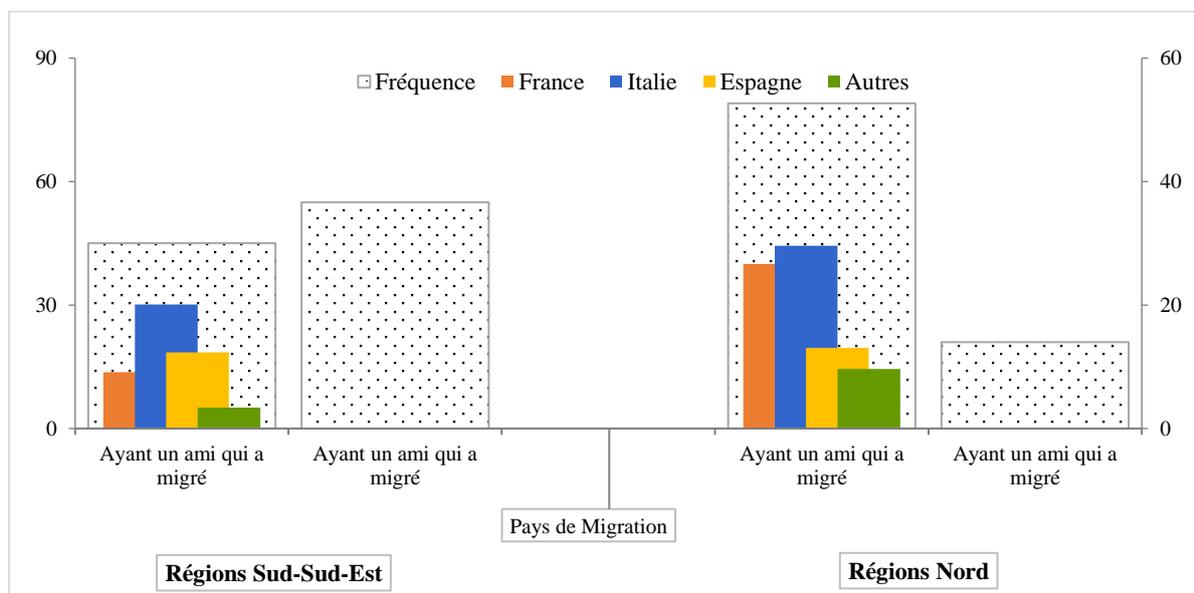
Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Selon ce graphique, dans les régions du Sud et du Sud-Est, les raisons qui ont poussé les enquêtés à être influencés par le parent qui a migré sont diverses et importantes. Ainsi, on peut en citer : les conditions de vie difficiles au pays d'origine à 12% environ, le manque de travail au pays d'origine à 11,5%, la facilité de trouver du travail à l'étranger à 10,5% environ et la possibilité de soutenir la famille en migrant à 10% environ.

Dans les régions du Nord par contre, parmi ces raisons, nous pouvons noter le manque de travail au pays d'origine à presque 12%, la facilité de trouver du travail à l'étranger ou les conditions de vie difficiles au pays d'origine à 10,5% environ et la possibilité de soutenir la famille en migrant.

Graphique 26 : Ayant un ami qui a migré / Pays de migration de cet ami



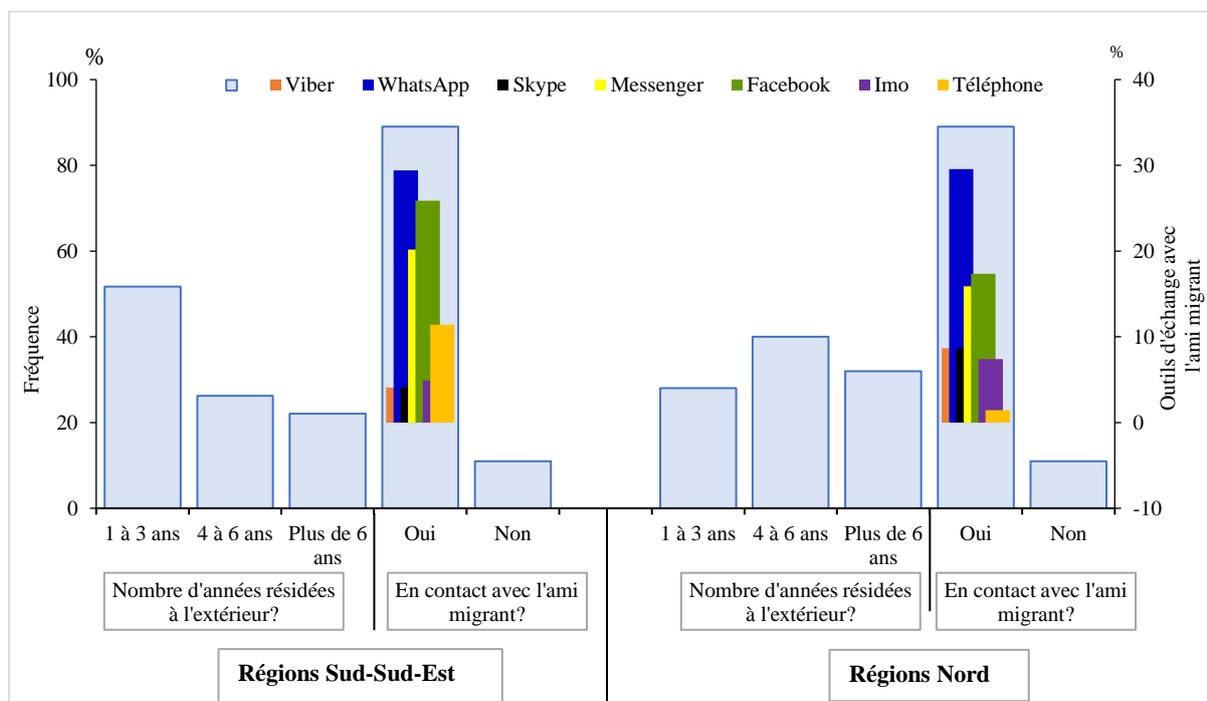


Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, les enquêtés qui ont un ami qui a migré (environ 45%) sont moins nombreux que ceux qui n'en ont pas (55% environ). Mais il faut surtout noter que la plupart de ces amis sont souvent en Italie (20% environ). D'autres sont aussi en Espagne (près de 15%) ou en France (environ 10%).

Dans les régions du Nord, cependant, les enquêtés qui ont un ami qui a migré (80% environ) sont plus nombreux que ceux qui n'en ont pas (presque 20%). Les pays de migration de ces amis sont en priorité l'Italie (à presque 30%), la France (à environ 25%), l'Espagne (à environ 15%) et les autres pays (10% environ).

Graphique 27 : Nombre d'années de résidence à l'étranger / en contact avec l'ami migrant / canal de discussion



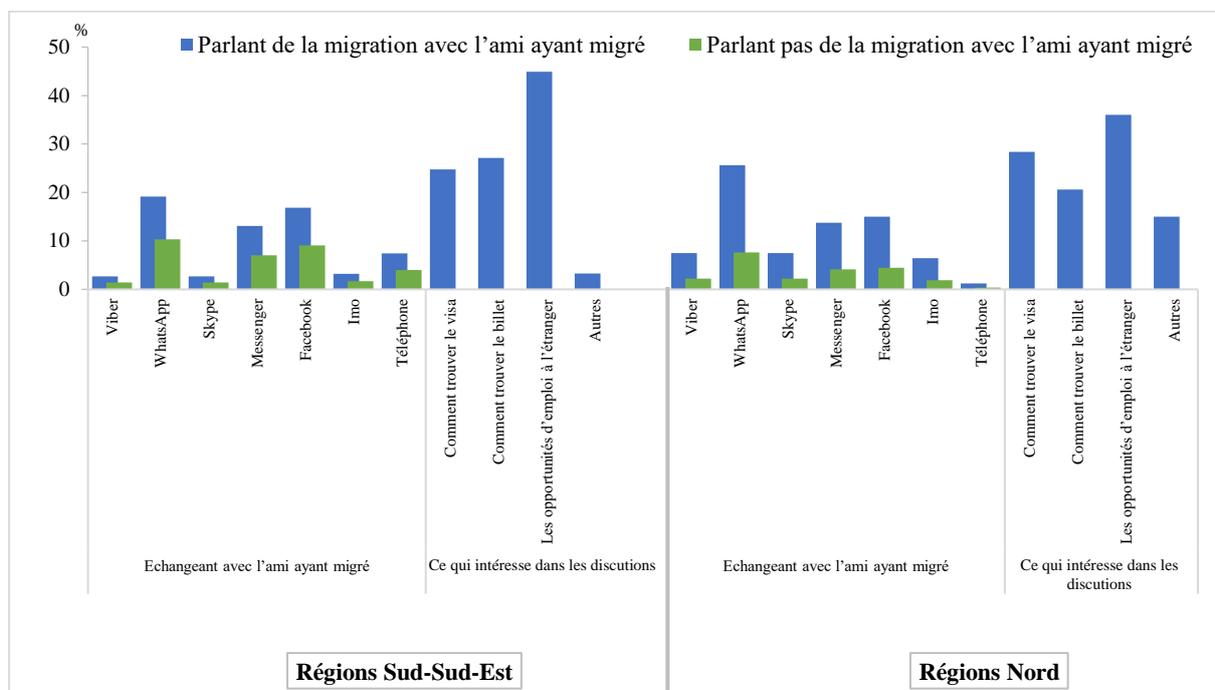
Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Le constat est que 50% environ des amis migrants et originaires des régions du Sud et du Sud-Est ont fait 1 à 3 ans à l'extérieur contre 25% pour ceux qui ont 4 à 6 ans et 20% environ pour ceux qui ont passé plus de 6 ans à l'extérieur. De plus, environ 90% des enquêtés affirment être en contact avec leur ami résidant à l'extérieur soit par WhatsApp (30%), par Facebook (plus de 25%), par Messenger (20%), par téléphone (10% environ), par Imo (5%) et par Viber et Skype (moins de 5%).

Dans les régions du Nord, 40% environ des amis migrants sont à l'étranger depuis 4 à 6 ans contre 35% pour ceux qui ont fait à l'étranger plus de 6 ans et 30% pour 1 à 3 ans. Par ailleurs, presque les 90% des enquêtés disent qu'ils sont en contact avec leur ami à l'étranger et les canaux utilisés pour discuter sont WhatsApp à 30% environ, Facebook à un peu moins de 20%, Messenger à environ 15%, Viber et Skype à environ 10%, Imo à un peu moins de 10% et téléphone à moins de 5%.

Graphique 28 : Échange avec l'ami parti à l'étranger / canaux utilisés pour les échanges et objet des discussions



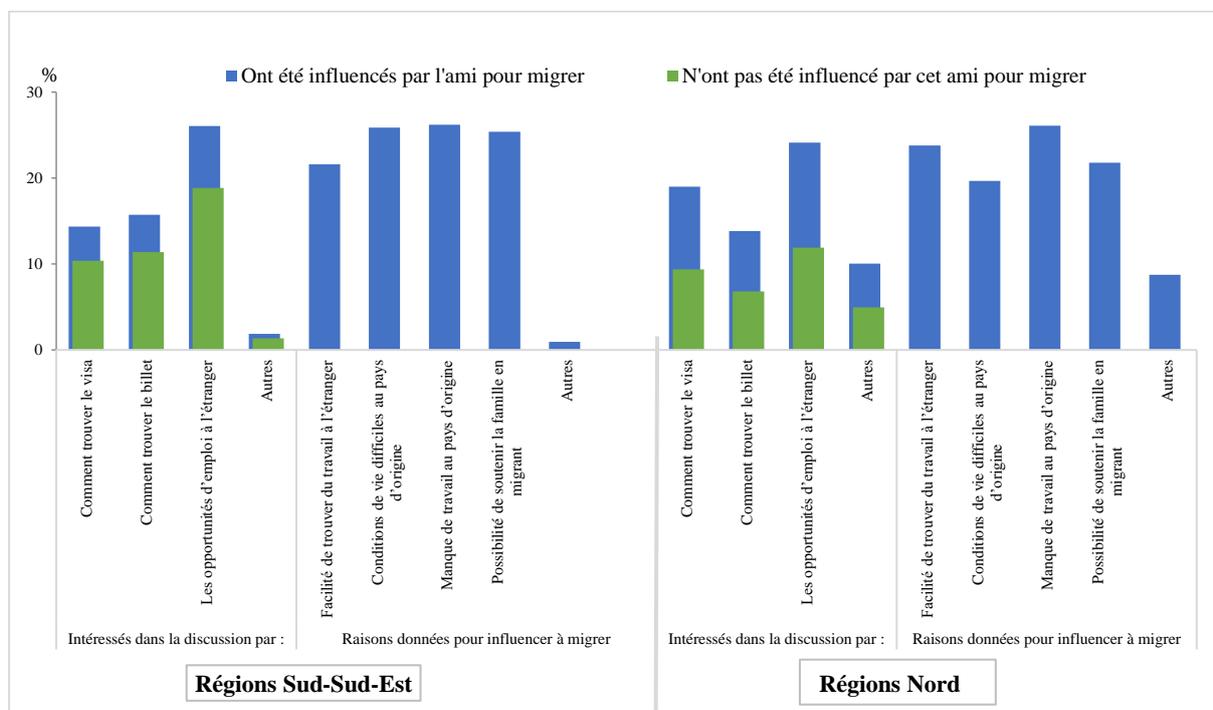


Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, dans les échanges avec l'ami ayant migré, c'est WhatsApp qui est plus utilisé comme canal de communication. De plus, il est constaté que ceux qui parlent de la migration sont plus nombreux que ceux qui n'en parlent pas. Et les discussions tournent autour des thèmes relatifs aux opportunités d'emploi à l'étranger (environ 45%), à comment trouver le billet (presque 30%) et à comment trouver le visa (25% environ).

De même, dans les régions du Nord, WhatsApp est le canal qui est le plus utilisé dans les discussions avec l'ami ayant migré. Mais quel que soit aussi le canal utilisé par les enquêtés, ceux qui parlent de la migration sont encore plus nombreux que ceux qui n'en parlent pas. Et comme thèmes de discussion, on peut noter les opportunités d'emploi à l'étranger (40%), comment trouver le visa (30%) et comment trouver le billet (25%).

Graphique 29 : Être influencé par un ami pour migrer et les raisons données pour être influencé



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

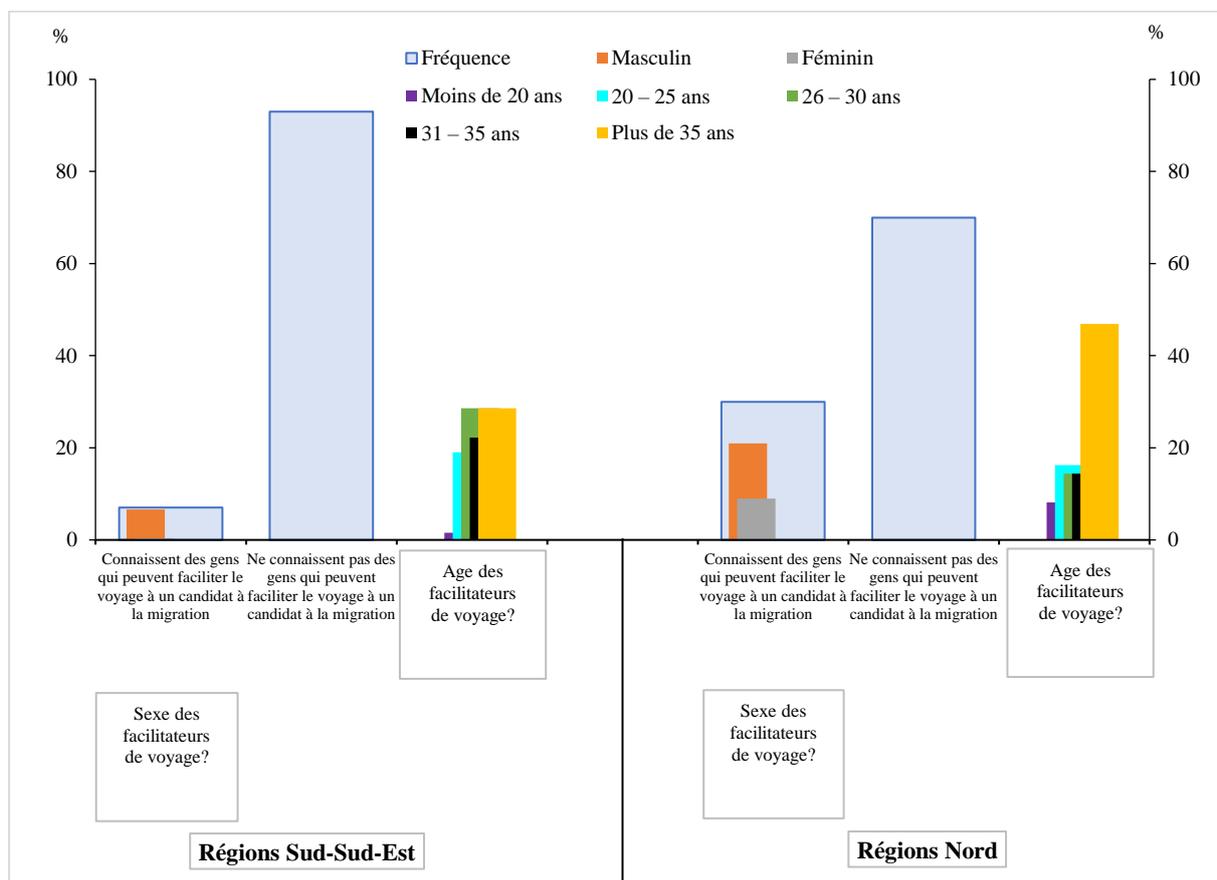
45

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, quel que soit ce qui les intéresse dans les discussions, les enquêtés qui ont été influencés par l'ami pour migrer restent plus nombreux que ceux qui ne le sont pas. Les raisons qui les ont plus influencés sont les conditions de vie difficiles au pays d'origine (près de 30%) et le manque de travail au pays d'origine (près de 30%). À côté, on peut noter aussi la possibilité de soutenir la famille en migrant (environ 25%).

Dans les régions du Nord, de même, quel que soit le contenu des discussions, les enquêtés qui ont été influencés par l'ami pour migrer sont plus nombreux que ceux qui ne le sont pas. Parmi les raisons avancées pour influencer un ami à migrer, on peut noter la facilité de trouver du travail à l'étranger (environ 25%) et la possibilité de soutenir la famille en migrant (à environ 20%).

Graphique 30 : Connaissance de personnes pouvant faciliter le voyage



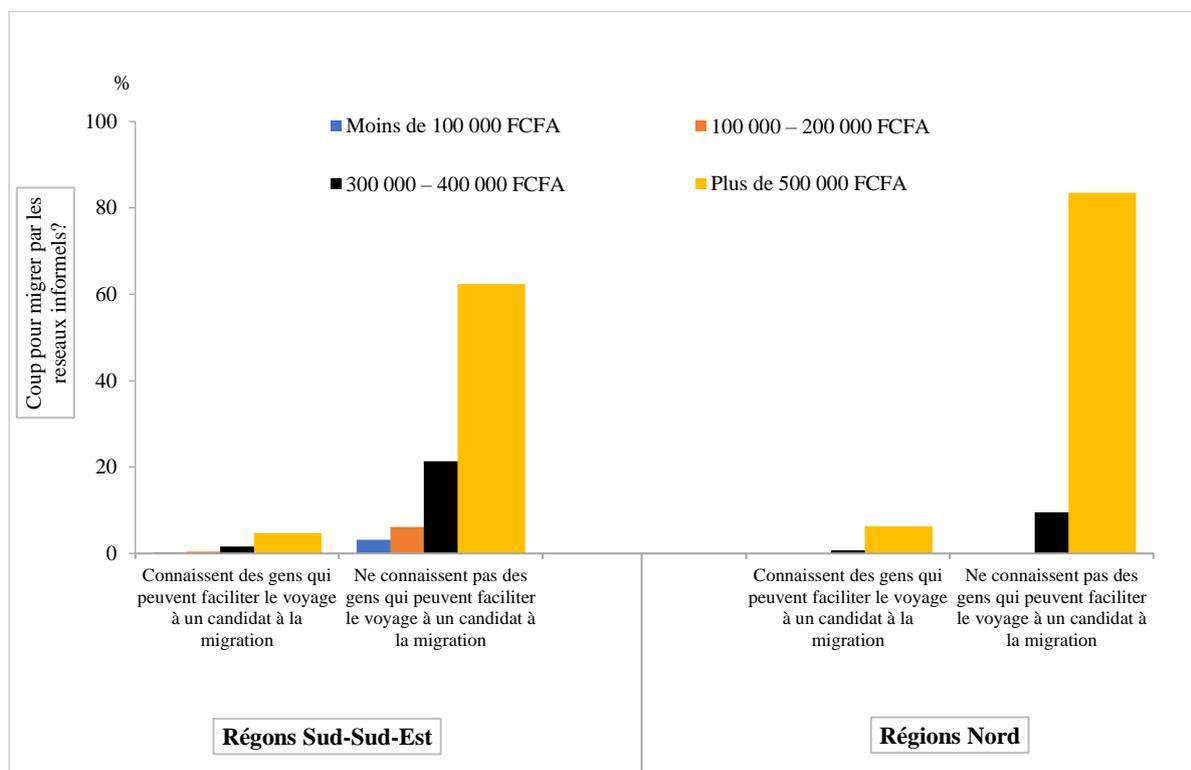


Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, la majeure partie des enquêtés (90%) ne connaissent pas de facilitateurs de voyage contre 10% seulement pour ceux qui en connaissent. Ces facilitateurs connus sont tous de sexe masculin. S'agissant de leur âge, il varie entre 26 et 30 ans et plus de 35 ans (30%), 31-35 ans (un peu plus de 20%) et 20-25 ans (20%).

Dans les régions du Nord, les enquêtés ne connaissant pas de gens pouvant faciliter le voyage (70%) restent plus nombreux que ceux qui en connaissent (30%) où les hommes représentent les 20% environ et les femmes les 10%. Pour ce qui est de leur âge, les plus de 35 ans représentent les 50% environ et le reste (20-25 ans, 26-30 ans, 31-35 ans et moins de 20 ans) représente moins de 20%.

Graphique 31 : Connaissance de personnes pouvant faciliter le voyage et le coût financier à mobiliser pour migrer par les réseaux informels



Source de données : GERM, mai 2018-mai 2020

Dans les régions du Sud et du Sud-Est, seulement 5% des gens connaissant des facilitateurs payent plus de 500 000 FCFA pour voyager par les réseaux informels tandis que pour les gens ne connaissant pas de facilitateurs, plus de 60% payent plus de 500 000 FCFA, environ 20% payent 300 000-400 000 FCFA, environ 5% payent entre 100 000 et 200 000 FCFA et moins de 5% pour moins de 100 000 FCFA.

Par contre, dans les régions du Nord, plus de 5% des gens ne connaissant pas de facilitateurs payent plus de 500 000 FCFA. Mais pour les gens ne connaissant pas de facilitateurs, ces taux sont plus élevés. En effet, plus 80% environ de ces derniers payent plus de 500 000 FCFA contre environ 10% payent entre 300 000 et 400 000 FCFA.



6. Conclusion

Au cours des dernières années, le Sénégal est fortement marqué par la migration. Par conséquent, celle-ci est au centre des discussions des populations et au cœur de l'actualité. Fait social majeur, son importance s'est davantage accrue avec le fait sensationnel de migration par les pirogues. Elle est devenue un des rares thèmes de discussion avec les séances de lutte capable de réunir toutes les franges locales quels que soient l'âge, le sexe, le groupe ethnique, le niveau scolaire, le statut professionnel, etc. C'est ainsi que dans les journaux sénégalais, il est récurrent de lire dans la rubrique réservée aux "Faits divers" des scènes affairant à la question du voyage comme en témoignent ceux-ci :

- « Abus de confiance : Il vend les 20 tonnes de ciment de la dame et voyage en Espagne (Le Soleil du mercredi 31 octobre 2007) ;
- « Escroquerie sur un visa d'Espagne : le rêve de Sana s'arrête à Kayar » (L'Office du samedi 25 août 2006) ;
- « Le marabout perd 2 millions de francs dans une histoire de visas » (Le Soleil du jeudi 16 août 2007) ;
- « Six mois de prison dont un ferme pour tentative d'escroquerie : Sur la route de la France, la prison » (Le Quotidien du mercredi 31 mai 2006) ;
- « Escroquerie au visa : un plaignant traîne son beau-père en justice » (L'Office du vendredi 11 janvier 2008).

Ces situations laissent penser à quel point la migration est au cœur des quotidiens des populations sénégalaises. Elle mobilise toutes les couches sociales avec une présence importante de jeunes originaires à la fois des zones rurales et urbaines, certains disposent de riches capitaux scolaires d'autres non et il en est de même pour les capitaux professionnels depuis plusieurs années.

Au Sénégal, il y a 14 années, des milliers de personnes en provenance du Sénégal se sont rendues dans au moins trois îles d'Espagne en utilisant des pirogues de fortune. La médiation des départs par la mer s'est relativement arrêtée au moment où des candidats aux voyages irréguliers cherchaient à rejoindre l'Europe par les routes du désert. Seulement, le rythme des flux de celles-ci a récemment repris mobilisant parfois des candidats à la migration venus des pays limitrophes mais également d'autres plus lointains.

Durant la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020, 1.338 candidats à la migration irrégulière ont été interpellés par la police sénégalaise mais les informations disponibles ne concernent que 1.197. en termes de nationalité, sur les 1.197 candidats à la migration irrégulière, 1.121 sont des Sénégalais tandis que 76 viennent des pays de la sous-région à savoir 62 de la Gambie, 06 de la République de Guinée, 05 de la Guinée Bissau, 01 de la Mauritanie, 01 du Nigéria et 01 de la Sierra-Léone. Une telle situation confirme que le Sénégal est à la fois

un pays de départ mais également de transit pour des personnes originaires de pays limitrophes (Gambie, République de Guinée, Guinée Bissau et Mauritanie) mais aussi de pays éloignés et anglophones comme le Nigéria et le Sierra-Léone.

Des 1.197 candidats à la migration irrégulière, 1.186 sont des hommes contre 11 femmes. Celles-ci sont certes sous représentées des personnes interpellées par la police nationale mais les femmes migrent pour les mêmes raisons que les hommes. Le risque pris par des femmes pour voyager dans les conditions irrégulières confirme en quelque sorte le fort désir des femmes de se réaliser de manière autonome.

Les candidats à la migration irrégulière sont âgés entre 12 et 59 ans avec une présence de 34 mineurs (12 à 17 ans). Avec ces mineurs, il semble possible de confirmer que la migration n'est pas unique un projet individuel mais plutôt communautaire. La condamnation des pères de trois jeunes candidats à la migration irrégulière pour "*mise en danger de la vie d'autrui*" et "*complicité de trafic de migrants*" à Mbour en est une illustration.

Les candidats à la migration irrégulière ont un niveau d'étude relativement faible car seuls 12 d'entre eux ont effectué des études universitaires et les autres ont fait des études au niveau primaire (470), moyen (99) et secondaire (38). Moins d'un dixième des candidats à la migration irrégulière a suivi des enseignements coraniques (102) et un peu moins de la moitié de l'effectif total ne dispose d'aucune instruction (476). Certes 619 des candidats à la migration irrégulière a suivi des études n'empêche ils ont l'envie de migrer ce qui laisse penser qu'au Sénégal, l'école n'est plus réellement dans l'imaginaire sénégalais un vecteur de promotion sociale et de valeurs nationales.

Contrairement aux idées reçues, seuls 125 des candidats à la migration irrégulière déclarent être sans activité alors que 1.072 évoluaient dans différents secteurs professionnels : Pêcheurs (714), Mareyeurs (79), Commerçants (125), Élèves (29), Cultivateurs (23), Chauffeurs (20), Tailleurs (18), Maçons (12), Étudiants (12), Électriciens (10), Soudeurs (03), Mécaniciens (07), Menuisiers (07), Plombiers (04), Bouchers (03), Tapissier (01), Physiothérapeute (01), Footballeurs (01), Charbonnier (01), Éleveur (01), Prestataire (01).

Le secteur de la pêche qui a mobilisé plus de la moitié des candidats sénégalais à la migration irrégulière (793) a connu au cours des dernières années des difficultés avec la présence de navires de pêche étrangers sur les côtes sénégalaises. Ces difficultés se sont intensifiées avec la pandémie qui a eu comme effet l'état d'urgence et le couvre-feu. Ceux-ci ont manifestement limité les heures actives d'activités et la mobilité des pêcheurs.

Les candidats à la migration irrégulière sont en majorité originaires des régions de Dakar (**200**), de Thiès (**597**), de Saint-Louis (**147**) et de Louga (**47**). D'autres (**206**) sont venus du reste du Sénégal mais également des pays limitrophes. Dakar, Thiès et Saint-Louis sont des régions où le maraîchage et le tourisme constituent les activités économiques essentielles.

A Thiès et à Saint-Louis, le changement climatique a occasionné la fermeture d'hôtels un fait qui s'est perpétué avec la COVID-19 qui a entraîné la perte d'emplois de nombreuses populations officiant dans les hôtels ou dans des secteurs connexes. En outre dans ces régions qui



constituent de grands pôles de production agricole et industrielle grâce à leurs potentialités hydrauliques et pédologiques, des sites d'exploitation de carrières ainsi que des unités industrielles ont connu un réel ralenti avec la COVID-19. Face à cette situation, nombreux sont les candidats à la migration irrégulière qui déclarent "*avoir pris l'initiative d'embarquer dans des pirogues de fortunes en destination de l'Espagne pour améliorer leur situation sociale et venir en aide à leurs parents*".